

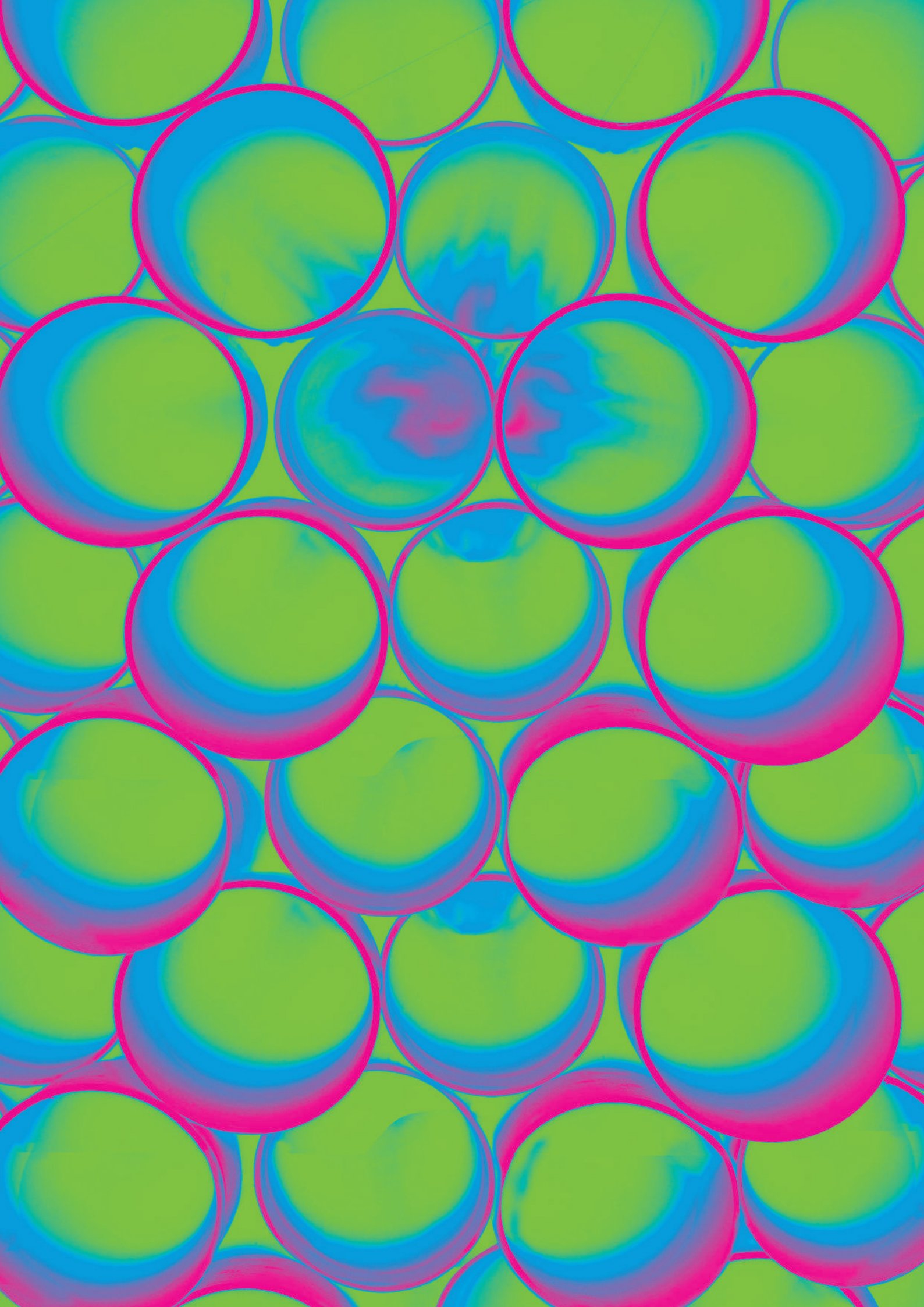
fitt^{si} BUILDING SOLUTIONS

Catalogue professionnel
Travaux Publics 2023



FITT.MC

fitt^{si}®





Catalogue professionnel
Travaux publics 2023



pour passer vos commandes

Notre équipe commerciale est disponible :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Par téléphone - numéro non surtaxé*

00 377 93 101 122

Contactez-nous par mail

batiment@interplast.mc

Le délai moyen de réponse est de 48h

Par fax - numéro non surtaxé*

00 377 92 059 988

Rendez-vous sur notre site Web

www.fitt.mc

ou sur notre site de commandes en ligne

www.shop.fitt.mc

(*) Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs.



PROTECTION DES DONNÉES

La réglementation sur la gestion des données personnelles a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en mai 2018. Depuis, soucieux de protéger vos données personnelles, nous nous engageons au quotidien pour vous garantir leur sécurité et leur confidentialité.

Nos Conditions Générales de Ventes mises à jour et notre Politique de Protection des Données Personnelles sont accessibles sur notre site internet : www.interplast.mc

Nous vous remercions pour votre confiance et nous sommes à votre disposition pour toute question complémentaire à l'adresse suivante : privacy@fitt.com

Les caractéristiques produits (dimensions, descriptifs, poids etc.) mentionnées dans le présent catalogue n'ont qu'une valeur indicative. Visuels non-contractuels. Ces caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les normes françaises, européennes... peuvent également évoluer en fonction des réglementations en vigueur. Tous les prix sont indiqués en euros hors taxes et hors éco-contributions. Les prix ne deviennent définitifs qu'après acceptation d'une proposition commerciale (affichant la valeur HT des éco-contributions) correspondante à une commande.

Retrouvez toutes nos Conditions Générales de Vente à la fin de ce catalogue et sur notre site internet.



sommaire



01

Entreprise et durabilité

Page 10

Interplast devient FITT.....	12
FITT Corporate.....	14
FITT Sustainability.....	16
FITT en chiffres.....	18
FITT MC en chiffres.....	20
FITT Qualité Certifiée.....	22




02

Adduction d'eau potable

Page 24

Tubes PVC AEP NF EN1452.....	26
Tubes PE 100 AEP NF 114.....	28




03

Assainissement EU / EP

Page 30

Tubes PE 100 NF 114.....	32
Tubes assainissement CR8 à joint.....	34
Raccords assainissement à joint.....	34
Tubes PE annelés EN 13476 CR8 INTERSAN.....	36
Tubes PE drainants EN 13476.....	39



04

Réseaux secs

Page 40

Fourreaux PE 100 NF 114.....	42
Raccords à emboîtement auto-verrouillable.....	43
Tubes PEHD fibre optique.....	44
Tubes PEHD filetés/tarudés.....	44
Tourets fibre optique.....	45
Manchons translucides et bouchons.....	45
Gaines PVC T-LST INTERGAINE.....	46
Réseaux multitubulaires INTERGAINE.....	47
Courbes pour gaines PVC T-LST.....	48
Manchons et bouchons pour gaines PVC T-LST.....	49




05

Détection - Protection des réseaux

Page 50

Gaines TPC annelées PE.....	52
Grillages avertisseurs.....	53
Grillages avertisseurs détectables.....	54
Plaques de protection.....	54
Fil inox pour détection de réseaux.....	54
Grillage de balisage et embouts de sécurité.....	55



06

Dragage

Page 56

Tubes PEHD pour dragage.....	58
Floteurs pour dragage.....	60

A	Adduction d'eau potable	24	N	Normes et certifications	22-23
	Assainissement EU / EP	30	O	Ouverture de compte	57
B	Bouchons PVC T-LST	49	P	Plaques de protection	54
C	Courbes, manchons PVC T-LST	48-49		PEHD : guide des principales dimensions et poids	8-9
D	Détection - Protection des réseaux	50	R	Raccords à emboîtement auto-verrouillable	43
E	Embouts de sécurité	55		Raccords assainissement à joint	34-35
	Entreprise et durabilité	10		Réseaux multitubulaires	47
F	Fil inox détection	54		Réseaux secs	40
	Flotteurs pour dragage	60	T	Tourets fibre optique	45
	Fourreaux PE 100 NF 114	42		Tubes assainissement CR8 à joint	34
G	Gaines PVC T-LST	46		Tubes PE 100 AEP NF 114	28-29
	Gaines TPC et annelées PE	52		Tubes PE annelés EN 13476 CR8	36-37
	Grillage de balisage	55		Tubes PE drainants EN 13476	39
	Grillages avertisseurs	53		Tubes PEHD fibre optique	44
	Grillages avertisseurs détectables	54		Tubes PEHD filetés / taraudés	44
M	Manchons translucides et bouchons	45		Tubes PEHD pour dragage	58
	Manchons PVC T-LST	49		Tubes PVC AEP NF EN 1452	26-27



guide pehd- principales dimensions et poids

SDR 33		PN4 PE 80		PN5 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-
75	-	-	-	-	-
90	-	-	-	-	-
110	-	-	-	-	-
125	-	-	-	-	-
140	-	-	-	-	-
160	-	-	-	-	-
180	-	-	-	-	-
200	-	-	-	-	-
225	-	-	-	-	-
250	-	-	-	-	-
280	-	-	-	-	-
315	9,7	9,36	7587	9,41	9484
355	10,9	11,84	9610	11,90	12012
400	12,3	15,08	12218	15,16	15272
450	13,8	18,99	15422	19,09	19278
500	15,3	23,42	19000	23,54	23749
560	17,2	29,48	23919	29,63	29899
630	19,3	37,18	-	37,38	-
710	21,8	47,26	-	47,51	-
800	24,5	59,86	-	60,18	-
900	27,6	75,83	-	76,23	-
1000	30,6	93,40	-	93,89	-
1100	33,7	113,10	-	113,70	-
1200	36,7	134,36	-	135,06	-

SDR 26		PN5 PE 80		PN6.3 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-
50	2,0	0,31	246	0,31	308
63	2,5	0,49	388	0,49	485
75	2,9	0,67	536	0,67	670
90	3,5	0,97	776	0,97	970
110	4,2	1,42	1139	1,43	1424
125	4,8	1,83	1479	1,84	1848
140	5,4	2,31	1863	2,33	2328
160	6,2	3,03	2443	3,05	3054
180	6,9	3,78	3060	3,80	3825
200	7,7	4,69	3794	4,71	4742
225	8,6	5,89	4768	5,92	5960
250	9,6	7,30	5913	7,33	7391
280	10,7	9,10	7383	9,15	9228
315	12,1	11,59	9390	11,65	11738
355	13,6	14,65	11896	14,73	14870
400	15,3	18,58	15080	18,68	18850
450	17,2	23,49	19072	23,61	23840
500	19,1	28,98	23533	29,13	29416
560	21,4	36,32	29530	36,51	36912
630	24,1	46,03	-	46,27	-
710	27,2	58,51	-	58,81	-
800	30,6	74,10	-	74,49	-
900	34,4	93,72	-	94,21	-
1000	38,2	115,64	-	116,25	-
1100	42,1	140,17	-	140,90	-
1200	45,9	166,55	-	167,43	-

SDR 13.6		PN 10 PE 80		PN 12.5 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	2,0	0,15	113	0,15	141
32	2,4	0,23	183	0,23	228
40	3,0	0,35	285	0,35	356
50	3,7	0,55	439	0,55	549
63	4,7	0,87	703	0,87	878
75	5,6	1,23	996	1,24	1245
90	6,7	1,76	1430	1,77	1788
110	8,1	2,61	2115	2,63	2644
125	9,2	3,37	2730	3,34	3412
140	10,3	4,22	3423	4,24	4279
160	11,8	5,51	4481	5,53	5601
180	13,3	6,99	5681	7,02	7101
200	14,7	8,57	6979	8,62	8724
225	16,6	10,88	8863	10,94	11079
250	18,4	13,41	10918	13,48	13648
280	20,6	16,80	13691	16,89	17113
315	23,2	21,29	17344	21,40	21680
355	26,1	26,99	21993	27,13	27491
400	29,4	34,23	27915	34,41	34893
450	33,1	43,36	35354	43,59	44192
500	36,8	53,50	43671	53,79	54589
560	41,2	67,12	54761	67,48	68451
630	46,3	84,85	-	85,29	-
710	52,2	107,79	-	108,35	-
800	58,8	136,73	-	137,45	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

SDR 11		PN 12.5 PE 80		PN 16 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	2,0	0,12	89	0,12	111
25	2,3	0,17	134	0,17	168
32	3,0	0,28	223	0,28	279
40	3,7	0,43	345	0,43	431
50	4,6	0,66	536	0,67	669
63	5,8	1,05	850	1,05	1063
75	6,8	1,46	1189	1,47	1486
90	8,2	2,12	1719	2,13	2149
110	10,0	3,14	2562	3,16	3203
125	11,4	4,08	3318	4,10	4148
140	12,7	5,08	4142	5,11	5178
160	14,6	6,71	5439	6,71	6799
180	16,4	8,44	6874	8,48	8593
200	18,2	10,4	8477	10,46	10597
225	20,5	13,17	10741	13,24	13426
250	22,7	16,20	13219	16,28	16524
280	25,4	20,30	16568	20,41	20710
315	28,6	25,70	20986	25,84	26232
355	32,2	32,62	26630	32,80	33287
400	36,3	41,42	33824	41,64	42280
450	40,9	52,45	42868	52,73	53584
500	45,4	64,72	52876	65,06	66095
560	50,8	81,08	66271	81,50	82839
630	57,2	102,73	-	103,27	-
710	64,5	130,5	-	131,18	-
800	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

NB : les épaisseurs indiquées sont les épaisseurs minimales prévues par la norme. Le poids au mètre linéaire (Kg/m) est un poids théorique moyen.

guide pehd- principales dimensions et poids



ENTREPRISE
ET DURABILITÉ

SDR 21		PN 6.3 PE 80		PN 8 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
40	2,0	0,24	186	0,25	232
50	2,4	0,37	293	0,37	366
63	3,0	0,57	462	0,58	577
75	3,6	0,82	659	0,83	824
90	4,3	1,18	945	1,18	1181
110	5,3	1,77	1422	1,78	1778
125	6,0	2,26	1830	2,27	2287
140	6,7	2,83	2289	2,84	2861
160	7,7	3,71	3005	3,73	3756
180	8,6	4,66	3777	4,69	4721
200	9,6	5,78	4683	5,81	5854
225	10,8	7,30	5927	7,34	7409
250	11,9	8,93	7260	8,98	9074
280	13,4	11,27	9153	11,33	11441
315	15,0	14,17	11529	14,24	14411
355	16,9	17,99	14639	18,08	18299
400	19,1	22,94	18639	23,06	23299
450	21,5	29,01	23603	29,16	29504
500	23,9	35,79	29152	35,98	36440
560	26,7	44,80	34480	45,03	45600
630	30,0	56,59	-	56,88	-
710	33,9	72,05	-	72,43	-
800	38,1	91,33	-	91,81	-
900	42,9	115,56	-	116,16	-
1000	47,7	142,77	-	143,51	-
1100	52,4	172,55	-	173,46	-
1200	57,2	205,49	-	206,56	-

SDR 17		PN 8 PE 80		PN 10 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	2,0	0,19	147	0,19	184
40	2,4	0,29	232	0,29	289
50	3,0	0,45	362	0,45	452
63	3,8	0,72	577	0,72	721
75	4,5	1,01	813	1,02	1016
90	5,4	1,45	1171	1,46	1464
110	6,6	2,16	1749	2,17	2186
125	7,4	2,76	2230	2,77	2787
140	8,3	3,46	2801	3,48	3501
160	9,5	4,52	3663	4,54	4579
180	10,7	5,71	4642	5,74	5802
200	11,9	7,05	5735	7,09	7169
225	13,4	8,94	7265	8,99	9081
250	14,8	10,96	8919	11,02	11148
280	16,6	13,77	11202	13,84	14003
315	18,7	17,44	14196	17,53	17745
355	21,1	22,19	18050	22,31	22563
400	23,7	28,05	22649	28,19	28561
450	26,7	35,53	28956	35,72	36195
500	29,7	43,90	35786	44,13	44732
560	33,2	55,00	44808	55,29	56010
630	37,4	69,66	-	70,02	-
710	42,1	88,39	-	88,85	-
800	47,4	112,08	-	112,66	-
900	53,3	141,77	-	142,52	-
1000	59,3	175,22	-	176,14	-
1100	-	-	-	213,02	-
1200	-	-	-	-	-

SDR 9		PN 16 PE 80		PN 20 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	2,3	0,13	105	0,13	131
25	3,0	0,21	160	0,21	200
32	3,6	0,32	262	0,33	328
40	4,5	0,51	410	0,51	512
50	5,6	0,79	638	0,79	797
63	7,1	1,25	1017	1,26	1272
75	8,4	1,76	1434	1,77	1792
90	10,1	2,54	2068	2,56	2585
110	12,3	3,78	3079	3,80	3849
125	14,0	4,87	3982	4,90	4977
140	15,7	6,12	5000	6,16	6250
160	17,9	7,97	6517	8,02	8146
180	20,1	10,09	8235	10,14	10293
200	22,4	12,48	10193	12,54	12741
225	25,2	15,79	12900	15,87	16125
250	27,9	19,41	15876	19,51	19845
280	31,3	24,40	19944	24,52	24929
315	35,2	30,86	25233	31,03	31541
355	39,7	39,20	32069	39,40	40087
400	44,7	49,72	40689	49,99	50861
450	50,3	62,96	51508	63,29	64385
500	55,8	77,58	63502	77,99	79377
560	-	-	-	-	-
630	-	-	-	-	-
710	-	-	-	-	-
800	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

SDR 7.4		PN 20 PE 80		PN 25 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	3,0	0,16	124	0,16	155
25	3,5	0,24	193	0,24	241
32	4,4	0,38	312	0,39	389
40	5,5	0,60	487	0,60	608
50	6,9	0,93	762	0,94	953
63	8,6	1,47	1199	1,48	1499
75	10,3	2,09	1708	2,11	2135
90	12,3	3,00	2449	3,02	3061
110	15,1	4,50	3672	4,52	4590
125	17,1	5,79	4728	5,82	5909
140	19,2	7,27	5943	7,31	7428
160	21,9	9,46	7749	9,51	9686
180	24,6	11,96	9794	12,02	12243
200	27,4	14,80	12117	14,88	15146
225	30,8	18,70	15234	18,80	19155
250	34,2	23,09	18909	23,21	23636
280	38,3	28,95	23717	29,10	29646
315	43,1	36,65	30024	36,84	37530
355	48,5	46,47	38085	46,71	47606
400	54,7	59,02	48390	59,33	60488
450	61,5	74,67	61213	75,06	76516
500	-	-	-	-	-
560	-	-	-	-	-
630	-	-	-	-	-
710	-	-	-	-	-
800	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

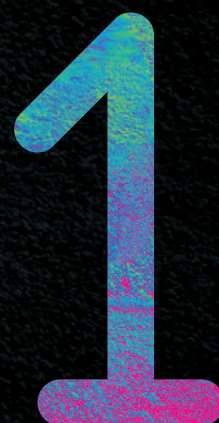
Force daN : force de tirage maximum à la traction lors de la pose à 20°C



entreprise et durabilité



INTERPLAST DEVIENT FITT.....	12	FITT EN CHIFFRES.....	18
FITT CORPORATE.....	14	FITT MC EN CHIFFRES.....	20
FITT ET LA DURABILITÉ.....	16	FITT QUALITÉ CERTIFIÉE.....	22



interplast devient fitt

Déjà dans le Groupe FITT depuis 2005, Interplast change officiellement de marque et de nom : nous sommes toujours les mêmes, avec la force d'un groupe international en plus.

FITT MC

Nous sommes toujours les mêmes avec la force d'un groupe international en plus.

Déjà dans le Groupe FITT depuis 2005, Interplast change officiellement de marque et de nom : toujours les mêmes, la force d'un groupe international en plus.

En 2023 Interplast deviendra FITT et portera les couleurs d'une marque mondialement connue.

La filiale FITT à Monaco

FITT MC (connue depuis 1980 en France sous le nom d'INTERPLAST®) est une entreprise du groupe industriel italien FITT Spa depuis 2005, expert dans la fabrication et la distribution de tubes et raccords plastique pour l'adduction et l'évacuation des eaux.

Forte de cette expertise et profitant des dernières innovations technologiques, FITT MC a développé des gammes de produits pour répondre aux besoins des professionnels du bâtiment, de la piscine, des grandes surface de bricolage (GSB), et de l'industrie.



La raison de cette évolution

Faire évoluer l'identité d'un produit est un processus innovateur visant à améliorer la perception que les intervenants ont de FITT. C'est une évolution essentielle pour accroître la notoriété de la marque auprès des clients. En effet, c'est à la marque d'asseoir la crédibilité du produit sur un marché précis et de construire un lien fort avec les clients.

La marque FITT

Le système d'identité visuelle FITT se caractérise par un processus tricolore, sans précédent pour les marchés de référence, qui génère un arc-en-ciel (le FITT "Magic Rainbow*") utilisé dans le logo et dans le traitement des images.

La coloration « Magic Rainbow » fait mieux ressortir le concept de la marque FITT (qui s'articule autour de la valeur de l'ingéniosité), en se référant plus clairement à la valeur de l'innovation.

* "Arc en ciel magique"

Fitt, groupe international de premier plan fondé en Italie en 1969, est pionnier dans la production et le développement de solutions innovantes pour le passage des fluides à usage domestique, professionnel et industriel.

Flowing Forward

La mission du groupe FITT est d'améliorer les performances de ses clients en fournissant des tubes et des systèmes pour le transport de substances liquides, gazeuses et solides, avec des produits à la pointe de la technologie, du design et de la durabilité.

Une histoire en devenir

FITT, dirigée aujourd'hui par Alessandro Mezzalana, a été fondée en 1969 par son père Rinaldo. Avec son siège à Sandrigo, dans la province de Vicence (Italie), FITT - référence internationale dans son secteur - dispose aujourd'hui de 10 sites de production en Europe, 5 filiales commerciales et 13 centres logistiques en Europe et dans le monde.

FITT SOLUTIONS



Gardening
Solutions



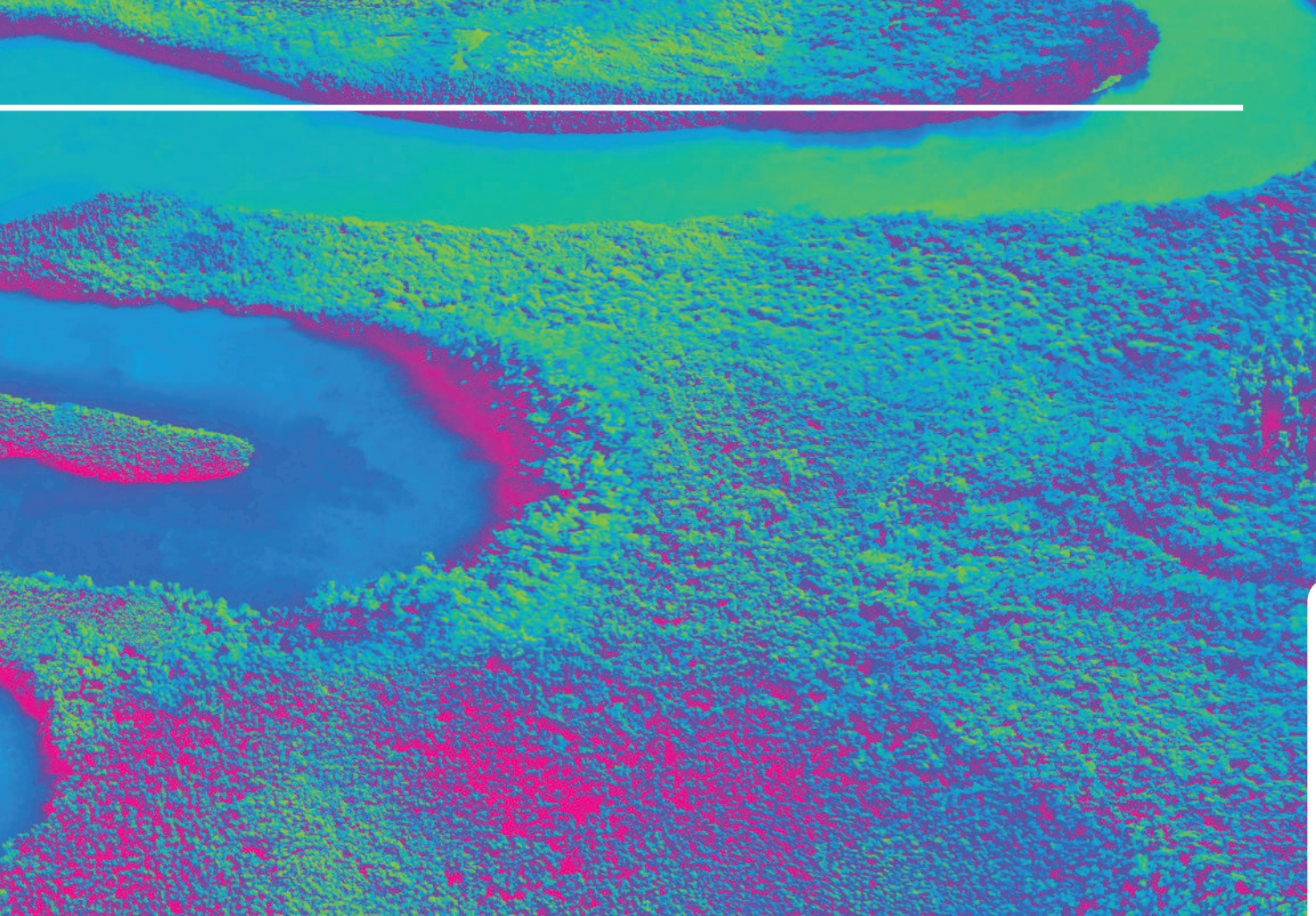
Industrial
Solutions



Marine
Solutions



Food & Beverage
Solutions



Innovation et technologie d'avant-garde

FITT croit fermement au principe de l'Innovation Ouverte et collabore avec un réseau international de partenaires, d'universités et de centres de recherche. Le groupe s'appuie sur des organisations externes pour valider les protocoles et les tests de qualité et pour cartographier l'impact environnemental de ses produits.

Production et logistique multi-usines

Une logistique automatisée, réactive, personnalisée, capable de s'adapter aux exigences des différents canaux de vente des principaux clients avec un service qui fournit à la fois des services centraux et le point de vente individuel, jusqu'au particulier qui achète en ligne. Le réseau des centres logistiques de FITT, stratégiquement situés dans toute l'Europe, permet une livraison en 48/72 heures sur les principaux marchés européens.

FITT Solutions

FITT développe des solutions de pointe pour le transport des fluides, garantissant fiabilité, sécurité, performance et facilité d'utilisation.



Building Solutions



Pool & SPA Solutions



Ventilation Solution



Agriculture Solutions



Infrastructure Solutions

« notre mission : contribuer à faire de ce monde un monde meilleur, pour nous et pour les générations à venir »

Alessandro Mezzalira
Directeur général

THE RESPONSIBLE FLOW : LA STRATÉGIE DE FITT D'ICI 2030 EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le parcours de FITT

Pour FITT, être une entreprise responsable signifie transformer son modèle économique pour atteindre un équilibre idéal dans le but de **créer de la valeur économique tout en améliorant l'environnement et les conditions de vie des personnes.**

FITT est une « **Société Benefit** » et, dans ses statuts, elle ajoute à l'objectif de recherche du profit, l'engagement public et officiel d'avoir un impact positif sur la société et la biosphère en opérant de manière responsable et transparente.

Responsabilité d'entreprise

FITT s'engage à fabriquer des produits de pointe, offrant à ses clients les meilleures technologies dans le domaine de la conduction des fluides. En investissant dans l'innovation, en mesurant scientifiquement l'impact de ses produits et en adoptant une approche de la chaîne d'approvisionnement qui vise à minimiser les effets négatifs tout au long du cycle de vie du produit, FITT peut créer un modèle d'entreprise de plus en plus durable.

LES 7 OBJECTIFS CHOISIS PAR FITT





Environnement :

FITT est engagée sur deux fronts parallèles : la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets et le développement de produits innovants. Le premier objectif vise à atteindre la **neutralité carbone** (Scope 1-2) pour toutes les usines italiennes d'ici 2025 et pour toutes les usines du groupe d'ici 2030. Pour le second point, l'intention est d'atteindre, d'ici 2025, 10% du chiffre d'affaires dérivant de **produits innovants à moindre impact**, c'est-à-dire émettant -10% de CO₂eq par rapport à une fabrication traditionnelle.

Social :

FITT est également engagée sur deux fronts complémentaires, l'un interne et l'autre externe. Le premier comprend **le bien être, l'inclusion et la sécurité pour les collaborateurs du groupe : les "FITT People"**. Le second est le soutien d'initiatives sociales et environnementales, tant locales qu'internationales, principalement dans les domaines de la santé, des femmes, des jeunes et des handicapés, en créant des **partenariats avec les parties prenantes**.

Gouvernance :

Conscient de son impact environnemental, le groupe a placé le développement au coeur de sa stratégie et a pris l'engagement officiel d'avoir un impact positif sur la société et la biosphère, en opérant de manière responsable, durable et transparente.





Un industriel responsable

Leader au niveau international, le groupe FITT est **pionnier dans le développement de solutions pour le passage de fluides** à usages domestique, professionnel et industriel.

Depuis plus de 50 ans, le groupe fabrique et distribue des tubes, tuyaux, raccords et systèmes de gouttières complets en matière thermoplastique bénéficiant des dernières **innovations technologiques** et garantissant **fiabilité, sécurité et performance** aux professionnels et aux consommateurs.

950

13

5

10

collaborateurs

 centres
logistiques

 filiales
commerciales

 usines
de production

DU CONSEIL À LA LIVRAISON


FITT MC - Monaco
Pôle conseil et commerce


FITT Spa - Italie
Siège social et
usines de production


FITT - France
Pôle logistique

Nos meilleurs experts techniques et nos conseillers commerciaux sont toujours disponibles par téléphone quels que soient le moment de la journée et votre situation géographique.

Siège social du groupe FITT, avec 6 centres de production et 5 centres logistiques, ainsi que les pôles **Innovation et Recherche & Développement**.

Avec ses 2 zones de stockage (intérieure et extérieure), notre plateforme logistique expédie les commandes vers tout le territoire métropolitain et Outre-mer.

UN GROUPE PRÉSENT DANS 87 PAYS

En Europe

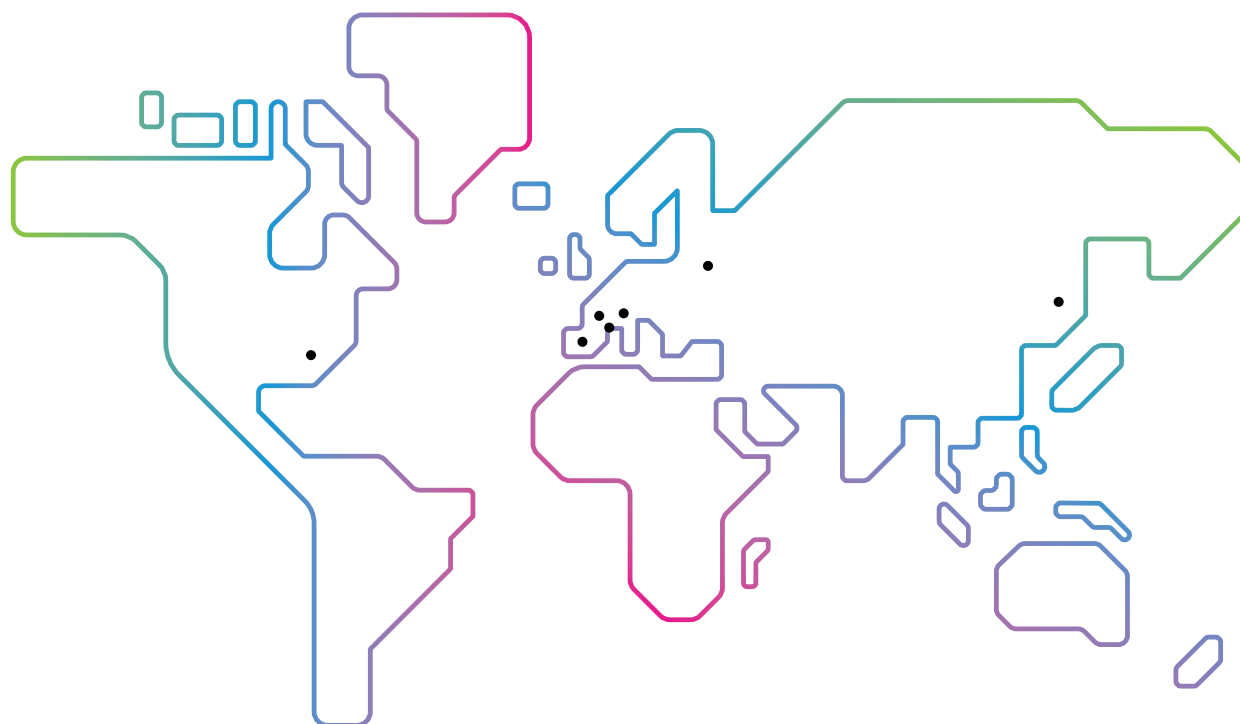
FITT MC profite d'une situation centrale en Europe grâce à l'implantation du **Groupe FITT** qui rayonne dans le monde entier avec 10 sites de production et 13 plateformes logistiques.

En Amérique

Implanté aux **États-Unis**, le Groupe possède une filiale commerciale et un partenariat logistique.

En Asie

Implanté en **Chine** et au **Japon**, le Groupe dispose d'une filiale commerciale, d'un centre logistique et d'un partenaire d'affaires.





FITT MC

Avec plus de **5.000 références dédiées aux professionnels du bâtiment** et **1.500 références dédiées aux professionnels de la piscine**, FITT MC, jusqu'à présent connue sous le nom d'INTERPLAST, se place comme l'un des fournisseurs numéro un en France **depuis plus de 40 ans.**

6500

 références
de produits

36.0000

 m² de plateforme
logistique

100.0000

 pièces fabriquées
et distribuées
par jour

 des experts
dédiés
aux travaux
publics

2021

 Signature du Pacte National pour
la Transition Énergétique de Monaco

7 RAISONS DE CHOISIR LES PRODUITS FITT

1. Un savoir-faire industriel incomparable.

FITT bénéficie de nombreux avantages technologiques et industriels tels qu'un département Innovation, Recherches et Développement dédié, 10 sites de production et 11 sites Logistiques répartis dans le monde entier.

2. La connaissance du marché et des métiers du bâtiment depuis plus de 40 ans.

Au fil des années le groupe FITT a développé des gammes de produits complémentaires afin de proposer un large choix de produits en conservant un seul interlocuteur, FITT.

3. Une qualité de produits aux meilleurs prix.

FITT fabrique et distribue chaque jour plus de 100 000 pièces testées, certifiées ou normalisées et négocie auprès des meilleurs fournisseurs mondiaux pour proposer des produits fiables et aux meilleurs prix.

4. Des gammes complètes et complémentaires.

Avec plus de 5000 références disponibles et en stock, FITT répond parfaitement aux besoins des professionnels du bâtiment, des négoce, des travaux-publics, de l'industrie et de la piscine.

5. Des équipes dynamiques et qualifiées.

Nos conseillers et experts techniques sont formés et disponibles pour répondre aux besoins des professionnels. Tous nos clients ont un interlocuteur sédentaire dédié pour faciliter leur quotidien. Pour toutes ces raisons, plus de 8 000 clients nous font confiance chaque jour depuis toutes ces années.

6. Une plateforme logistique.

Notre plateforme logistique de 36 000 m² basée en région lyonnaise est idéalement située pour nous permettre d'expédier toutes vos commandes sur chantier ou en entrepôt dans les meilleurs délais.

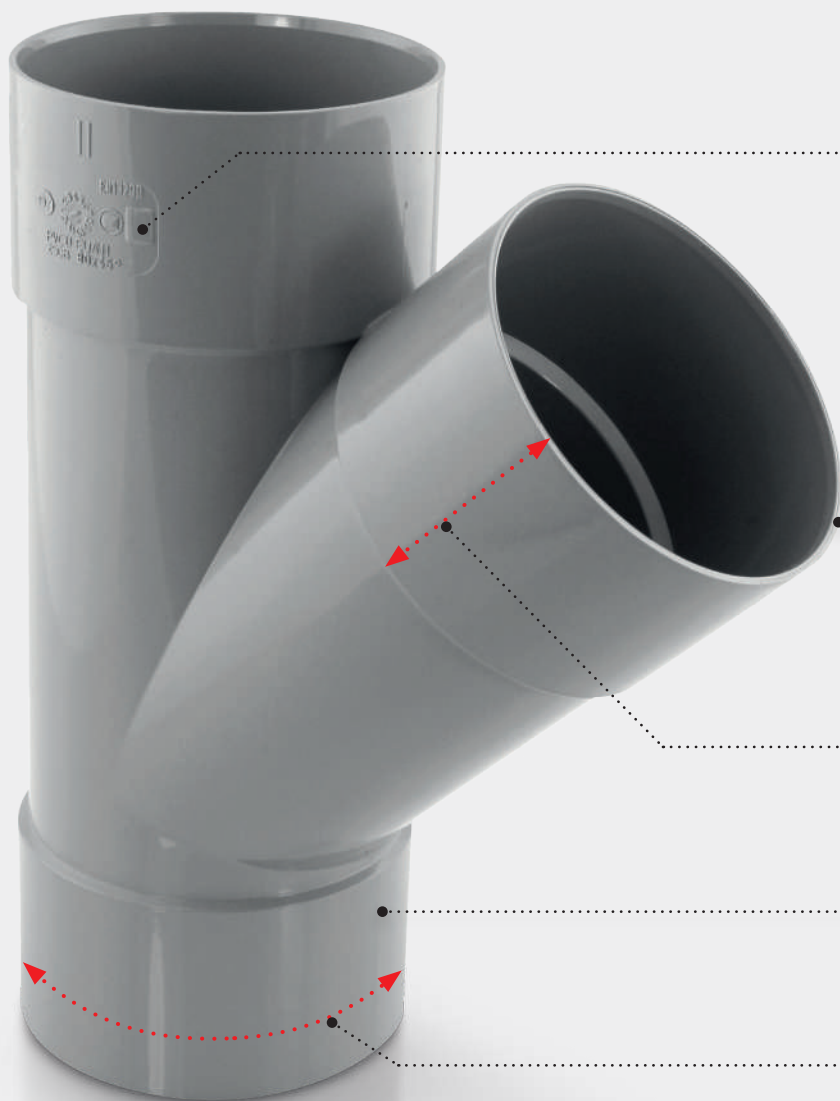
7. Un engagement environnemental fort.

Le groupe FITT, conscient de son impact sur l'environnement, s'est engagé à mettre en place des actions concrètes et régulières pour la diminution de son impact environnemental.

FITT qualité certifiée

La qualité des produits est capitale et les processus qualité sont rigoureux. Tous nos produits sont régulièrement testés et approuvés par des organismes extérieurs.

Chaque professionnel doit pouvoir compter sur la fiabilité des produits. Tous les produits proposés par FITT MC répondent à des cahiers des charges précis et sont **conformes aux normes et certifications en vigueur**.



Plaque d'identification du raccord :

Normes françaises : NF E + NF Me
Norme européenne : EN 1329-1
Matière PVC-U (chlorure de polyvinyle)
Date de fabrication
Diamètre et angle de la pièce

Épaisseur nominale et tolérances normalisées

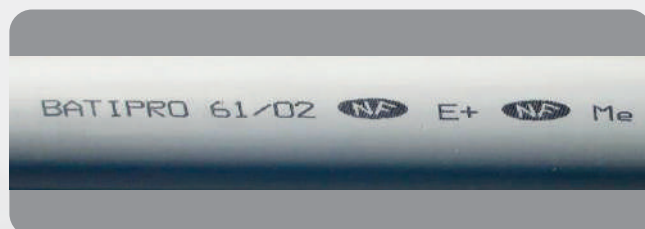
Corps du raccord
Emboîtures mâles

Longueur et profondeur d'emboîture normalisées

Diamètre extérieur nominal normalisé

Ovalisation maximale normalisée

CERTIFIÉS NFE + NF Me



DES PRODUITS CERTIFIÉS



La **marque de qualité NF** atteste de la conformité des produits ou des services aux documents normatifs nationaux, européens et internationaux les concernant, telles que des normes, complétées le cas échéant par des spécifications techniques renforçant le niveau de qualité de la certification.



Le **marquage « CE »** a été créé dans le cadre de la législation européenne et matérialise la conformité d'un produit aux exigences communautaires incombant au fabricant. Il est obligatoire pour tous les produits couverts par une ou plusieurs réglementations européennes et confère à ces produits le droit de libre circulation sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.



Lancée fin 2015, la **nouvelle marque de certification QB** - « Qualité pour le Bâtiment » - est au service des professionnels. Elle les accompagne en faisant reconnaître la qualité des produits, des services ou des compétences qu'elle certifie.



L'**Attestation de Conformité Sanitaire (ACS)** permet depuis 1999 d'évaluer l'aptitude d'un produit à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine, au regard des dispositions réglementaires en vigueur.



Le **système de réglementation de l'eau WRAS** (The Water Regulations Advisory Scheme) est une marque de conformité qui démontre qu'un article est conforme aux normes élevées fixées par la réglementation de l'eau adoptée en 1999 au Royaume-Uni.



BS EN 14680 KM 589269
BS EN 14814 KM 610056

Le **BSI Kitemark™** est un marquage de certification de conformité. Ce symbole de qualité et de sécurité est reconnu dans le monde entier car il apporte une indication de conformité aux consommateurs.





adduction d'eau potable



TUBES PVC AEP NF EN1452.....	26	TUBES PE 100 AEP NF 114.....	28
------------------------------	----	------------------------------	----



tubes pvc æp nf en 1452

EAU POTABLE

CARACTÉRISTIQUES

L'évolution permanente des qualités et caractéristiques des matières premières ainsi que la prise en compte de la durée d'utilisation estimée, ont conduit l'industrie européenne à avoir des épaisseurs de parois différentes pour un même diamètre et une même pression de service (ceci en fonction de l'usage). On peut donc rencontrer :

- **Le tube pression $\Sigma 100$** : en vigueur dans un grand nombre de pays européens, le meilleur coefficient de sécurité.
- **Le tube pression $\Sigma 125$** : évolution constatée en France pour une partie de la gamme NF.
- **Le tube pression $\Sigma 135$** : particulièrement destiné à l'agriculture, peu d'heures de sollicitations (usage saisonnier).



Tube PVC Compact prémanchonné à coller ou à joint caoutchouc

Barre de 6 ML à joint COULEUR : GRIS RAL 7011

TUBES NF

DIAMÈTRE MM	ÉPAISSEUR / PRESSION							
	PN 6 (SDR 33-41)	PN 7.5	PN 8 (SDR 26-33)	PN 10 (SDR 21-26)	PN 12.5 (SDR 17-21)	PN 16 (SDR 13.6-17)	PN 20 (SDR 11-13.6)	PN 25 (SDR 11)
20	-	-	-	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-	-	-	-
32	-	-	1.5	1.6	1.9	2.4	2.9	-
40	1.5	-	1.6	1.9	2.4	3.0	3.7	-
50	1.5	-	2.0	2.4	3.0	3.7	4.6	-
63	2.0	-	2.5	3.0	3.8	4.7	5.8	-
75	2.2	-	2.9	3.6	4.5	5.6	6.8	-
90	2.7	-	3.5	4.3	5.4	6.7	8.2	-
110	2.7	3.2	3.4	4.2	5.3	6.6	8.1	10.0
125	3.1	3.7	3.9	4.8	6.0	7.4	9.2	11.4
140	3.5	4.1	4.3	5.4	6.7	8.3	10.3	12.7
160	4.0	4.7	4.9	6.2	7.7	9.5	11.8	14.6
180	4.4	5.3	5.5	6.9	8.6	10.7	13.3	16.4
200	4.9	5.9	6.2	7.7	9.6	11.9	14.7	18.2
225	5.5	6.6	6.9	8.6	10.8	13.4	16.6	-
250	6.2	7.3	7.7	9.6	11.9	14.8	18.4	-
280	6.9	8.2	8.6	10.7	13.4	16.6	20.6	-
315	7.7	9.2	9.7	12.1	15.0	18.7	23.2	-
355	8.7	10.4	10.9	13.6	16.9	21.1	26.1	-
400	9.8	11.7	12.3	15.3	19.1	23.7	29.4	-
450	11.0	13.2	13.8	17.2	21.5	26.7	33.1	-
500	12.3	14.6	15.3	19.1	23.9	29.7	36.8	-
560	13.7	16.4	17.2	21.4	26.7	-	-	-
630	15.4	18.4	19.3	24.1	30.0	-	-	-
710	17.4	20.7	21.8	27.2	-	-	-	-
800	19.6	23.3	24.5	30.6	-	-	-	-



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Raccords PVC pression

GAMME COMPLÈTE

CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS 2023

PAGES 114 À 125



APPLICATIONS

Les tubes PVC pression sont utilisés de manière générale pour le transport des fluides sous pression :

- distribution et branchements
- adduction et irrigation gravitaires
- refoulement, adduction et distribution d'eau potable
- refoulement d'irrigation et d'eaux usées
- industrie chimique et agro-alimentaire



Toutes les dimensions sont disponibles selon la norme EN 1452

Barre de 6 ML à coller COULEUR : GRIS RAL 7011

TUBES NF

DIAMÈTRE MM	ÉPAISSEUR / PRESSION							
	PN 6 (SDR 33-41)	PN 7.5	PN 8 (SDR 26-33)	PN 10 (SDR 21-26)	PN 12.5 (SDR 17-21)	PN 16 (SDR 13.6-17)	PN 20 (SDR 11-13.6)	PN 25 (SDR 11)
20	-	-	-	-	-	1.5	1.9	-
25	-	-	-	-	1.5	1.9	2.3	-
32	-	-	1.5	1.6	1.9	2.4	2.9	-
40	1.5	-	1.6	1.9	2.4	3.0	3.7	-
50	1.5	-	2.0	1.9	2.4	3.7	4.6	-
63	2.0	-	2.5	3.0	3.8	4.7	5.8	-
75	2.2	-	2.9	3.6	4.5	5.6	6.8	-
90	2.7	-	3.5	4.3	5.4	6.7	8.2	-
110	2.7	3.2	3.4	4.2	5.3	6.6	8.1	10.0
125	3.1	3.7	3.9	4.8	6.0	7.4	9.2	11.4
140	3.5	4.1	4.3	5.4	6.7	8.3	10.3	12.7
160	4.0	4.7	4.9	6.2	7.7	9.5	11.8	14.6
180	4.4	5.3	5.5	6.9	8.6	10.7	13.3	16.4
200	4.9	5.9	6.2	7.7	9.6	11.9	14.7	18.2
225	5.5	6.6	6.9	8.6	10.8	13.4	16.6	-
250	6.2	7.3	7.7	9.6	11.9	14.8	18.4	-
280	6.9	8.2	8.6	10.7	13.4	16.6	20.6	-
315	7.7	9.2	9.7	12.1	15.0	18.7	23.2	-
355	8.7	10.4	10.9	13.6	16.9	21.1	26.1	-
400	9.8	11.7	12.3	15.3	19.1	23.7	29.4	-
450	-	-	-	-	-	-	-	-
500	12.3	14.6	15.3	19.1	23.9	29.7	36.8	-
560	-	-	-	-	-	-	-	-
630	15.4	-	-	24.1	30.0	-	-	-
710	17.4	-	-	-	-	-	-	-
800	19.6	-	-	-	-	-	-	-



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

INTERFIX

- Lubrifiants
- Colles et décapants PVC

GAMMES COMPLÈTES CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS 2023
PAGES 74 À 89



tubes pe 100 aep nf 114

LIGNES BLEUES EAU POTABLE

CARACTÉRISTIQUES

Les tubes PE 100 Groupe 2 sont aussi utilisés pour la distribution d'eau potable (lignes principales et branchements).

Matière : le polyéthylène utilisé dans la fabrication des tubes distribuant l'eau potable est de qualité organoleptique.

Il supporte une résistance minimum exigée (RME) correspondant à au moins 8 mégapascals pendant 50 ans.

Le polyéthylène est insensible à la corrosion et permet aux tubes d'être résistants aux chocs et d'être non cassants.

Le stockage doit se faire en position horizontale.



NORME NF 114

Marque de qualité NF pour les tubes polyéthylène pour la distribution d'eau potable du diamètre 20 au 1000.

- PE 100 tous diamètres supérieurs du PN20 au PN25 bars.

Les produits concernés et le système qualité mis en œuvre pour leur fabrication, font respectivement l'objet :

- d'essais de conformité suivant la norme NF et spécifications définies par le règlement.
- d'audits périodiques du système qualité suivant la norme NF EN ISO 9002.

Les tubes comportent des lignes bleues parallèles coextrudées.



Scannez ce QR code pour consulter le Fascicule 71

MISE EN OEUVRE

Se référer au Fascicule 71 « fourniture, pose et réhabilitation de conduites d'eau à écoulements sous pression ».

Les différents conditionnements disponibles (barres, couronnes ou tourets) facilitent l'installation de nos tubes PE 100 AEP NF 114.

Longueurs standards : barres de 6 et 12 m en stock. **Sur demande** : des longueurs de barres adaptées à vos containers peuvent être produites.

POSE ENTERRÉE :

Il est recommandé d'installer le réseau de canalisation à une profondeur permettant de protéger votre installation du gel.

D'une manière générale, les profondeurs minimales recommandées sont : de 0.80 m par rapport à la génératrice supérieure des canalisations d'adduction d'eau, ou de 0.40 m pour les branchements posés en terrain privé sans circulation.

Les tubes doivent être posés sur un lit de sable sans éléments durs et tranchants, l'enrobage doit être constitué de gravier ne dépassant pas 20 mm de granulométrie (cf. Fascicule 71). Vérifier l'état des tubes avant remblai.

Grillage avertisseur - rappel législatif :

La pose d'un dispositif avertisseur de couleur bleue est obligatoire.

POSE AÉRIENNE :

Possible avec prise en compte de la dilatation (manchons ou lyres de dilatation).

TYPES DE RACCORDEMENTS :

- Par électrosoudage (raccords électrosoudables)
- Par raccords à serrage extérieur (raccords compression)
- Par emboîtement auto-vérrouillable
- Par soudure au miroir (polyfuseuse)

LABELS DE QUALITÉ :

Belgique, Allemagne, **Angleterre, Autriche. Conformité sanitaire** : BELGAQUA - KTW - OVGW - ACS.



Produit admis à la marque groupe 2



PE 100 (SIGMA 80)

Ø MM	PN 10 (SDR 17) ÉPAISSEUR MM	PN12.5 (SDR 13.6) ÉPAISSEUR MM	PN 16 (SDR 11) ÉPAISSEUR MM	PN 20 (SDR 9) ÉPAISSEUR MM	PN 25 (SDR 7.4) ÉPAISSEUR MM
20	-	-	3.0	3.0	3.0
25	-	-	3.0	3.0	3.5
32	3.0	3.0	3.0	3.6	4.4
40	3.0	3.0	3.7	4.5	5.5
50	3.0	3.7	4.6	5.6	6.9
63	3.8	4.7	5.8	7.1	8.6
75	4.5	5.6	6.8	8.4	10.3
90	5.4	6.7	8.2	10.1	12.3
110	6.6	8.1	10.0	12.3	15.1
125	7.4	9.2	11.4	14.0	17.1
140	8.3	10.3	12.7	15.7	19.2
160	9.5	11.8	14.6	17.9	21.9
180	10.7	13.3	16.4	20.1	24.6
200	11.9	14.7	18.2	22.4	27.4
225	13.4	16.6	20.5	25.2	30.8
250	14.8	18.4	22.7	27.9	34.2
280	16.6	20.6	25.4	31.3	38.3
315	18.7	23.2	28.6	35.2	43.1
355	21.1	26.1	32.2	39.7	48.5
400	23.7	29.4	36.3	44.7	54.7
450	26.7	33.1	40.9	50.3	61.5
500	29.7	36.8	45.4	55.8	-
560	33.2	41.2	50.8	-	-
630	37.4	46.3	57.2	-	-
710	42.1	52.2	-	-	-
800	47.4	58.8	-	-	-
900	53.3	-	-	-	-
1000	59.3	-	-	-	-

Longueur de barres à préciser, de 2 à 20 mètres, disponibles aussi en tourets jusqu'au Ø180.



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES


Raccords PEHD électro-soudables

**TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122**

Appel non surtaxé*


**Raccords compression
GAMME COMPLÈTE
CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS
2023 - PAGES 94 À 97**

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

A dark, high-contrast photograph of a worker in a trench. The worker is wearing a white hard hat with safety glasses perched on top, a dark long-sleeved shirt, and work pants. They are leaning over a large, circular opening in the ground. A corrugated pipe runs horizontally across the trench. The background is filled with gravel or crushed stone.

assainissement eu / ep



TUBES PE 100 NF 114.....	32	TUBES PE ANNELÉS EN 13476 CR8	
TUBES ASSAINISSEMENT CR8 À JOINT.....	34	INTERSAN.....	36
RACCORDS ASSAINISSEMENT À JOINT.....	34	TUBES PE DRAINANTS EN 13476.....	39



tubes pe 100 nf 114

NOIRS OU LIGNES MARRON

POUR APPLICATIONS INDUSTRIE, EAU NON POTABLE ET ASSAINISSEMENT SOUS PRESSION (GROUPE 4)

CARACTÉRISTIQUES

Les tubes PE 100 Groupe 4 sont utilisés pour tous les réseaux sous pression en dehors de l'adduction d'eau potable et de la distribution du gaz.

Matière : la résine de polyéthylène utilisée dans la fabrication des tubes est insensible à la corrosion.

Ces tubes sont fabriqués pour être résistants aux chocs et non cassants.

Le stockage en position horizontale est conseillé.



NORME NF 114

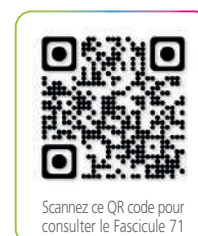
Marque de qualité NF pour les tubes polyéthylène PE 80 pour l'industrie, les eaux non potables et l'assainissement sous pression.

Disponibles du PN 6.3 bars au PN 25 bars (voir tableau de correspondance ci-contre).

Les produits concernés et le système qualité mis en oeuvre pour leur fabrication font respectivement l'objet :

- d'essais de conformité suivant la norme NF et spécifications définies par le règlement.
- d'audits périodiques du système qualité suivant la norme NF EN ISO 9002.

Les tubes peuvent comporter des lignes marron parallèles coextrudées.



MISE EN OEUVRE

Se référer au Fascicule 71 « fourniture, pose et réhabilitation de conduites d'eau à écoulements sous pression ».

Les différents conditionnements disponibles 25 ml, 50 ml et 100 ml en couronnes ou tourets, permettent plus de facilité d'installation.

POSE ENTERRÉE :

il est recommandé d'installer le réseau de canalisation à une profondeur permettant de protéger votre installation du gel. D'une manière générale, les profondeurs minimales recommandées sont : de 0.80 m par rapport à la génératrice supérieure des canalisations, ou de 0.40 m pour les branchements posés en terrain privé sans circulation. Les tubes doivent être posés sur un lit de sable sans éléments durs et tranchants, l'enrobage doit être constitué de gravier ne dépassant pas 20 mm de granulométrie (cf. Fascicule 71). Vérifier l'état des tubes avant remblai.

Grillage avertisseur - rappel législatif :

La pose d'un dispositif avertisseur de couleur marron est obligatoire.

POSE AÉRIENNE :

les tubes peuvent être posés sans conditions particulières, avec prise en compte de la dilatation (manchons ou lyres de dilatation).

TYPES DE RACCORDEMENTS :

- Par électrosoudage (raccords électrosoudables)
- Par raccords à serrage extérieur (raccords compression)
- Par emboîtement auto-vérrouillable
- Par soudure au miroir (polyfuseuse).



FAÇONNAGE - PIÈCES SUR MESURE

- Croix 90° PEHD façonnée
- Coude 90° PEHD façonné (R=3×D)



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs



Produit admis à la marque groupe 4



PE 100 (SIGMA 80)

Ø MM	PN 10 (SDR 17) ÉPAISSEUR MM	PN12.5 (SDR 13.6) ÉPAISSEUR MM	PN 16 (SDR 11) ÉPAISSEUR MM	PN 20 (SDR 9) ÉPAISSEUR MM	PN 25 (SDR 7.4) ÉPAISSEUR MM
20	-	-	-	2.3	3.0
25	-	-	-	3.0	3.5
32	-	-	-	3.6	4.4
40	-	-	-	4.5	5.5
50	-	-	-	5.6	-
63	-	-	-	7.1	-
75	-	-	-	8.4	-
90	5.4	6.7	8.2	10.1	12.3
110	6.6	8.1	10.0	12.3	15.1
125	7.4	9.2	11.4	14.0	17.1
140	8.3	10.3	12.7	15.7	19.2
160	9.5	11.8	14.6	17.9	21.9
180	10.7	13.3	16.4	20.1	24.6
200	11.9	14.7	18.2	22.4	27.4
225	13.4	16.6	20.5	25.2	30.8
250	14.8	18.4	22.7	27.9	34.2
280	16.6	20.6	25.4	31.3	38.3
315	18.7	23.2	28.6	35.2	43.1
355	21.1	26.1	32.2	39.7	48.5
400	23.7	29.4	36.3	44.7	54.7
450	26.7	33.1	40.9	50.3	61.5
500	29.7	36.8	45.4	55.8	-
560	33.2	41.2	50.8	-	-
630	37.4	46.3	57.2	-	-
710	42.1	52.2	-	-	-
800	47.4	58.8	-	-	-
900	53.3	-	-	-	-
1000	59.3	-	-	-	-

Longueur de barres à préciser, de 2 à 20 mètres, disponibles aussi en tourets jusqu'au Ø180.



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES



Raccords PEHD électro-soudables



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

tubes assainissement cr8 à joint

CARACTÉRISTIQUES

Tubes en PVC CR8 à parois structurées avec couches interne et externe à surfaces lisses. Rapport qualité prix imbattable face au béton, à la fonte, au polypropylène, au grès ou au PRV. Les tubes CR8 sont destinés à la réalisation de réseaux d'assainissement gravitaire. Ils sont essentiellement utilisés pour les eaux usées et les eaux pluviales. Les tubes CR8 sont généralement enterrés.



Bague d'étanchéité sertie



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*




EN 13476-2 CR8



BARRES DE 3 ML AVEC BAGUE D'ÉTANCHÉITÉ INTÉGRÉE

Ø NOMINAL MM	Ø INTÉRIEUR MM	LONGUEUR ML	PALETTE ML	NB DE BARRES	MODULE COND
110	100	3	228	76	1
125	114	3	159	53	1
160	146	3	99	33	1
200	182	3	69	23	1
250	228	3	33	11	1
315	288	3	24	8	1
400	365	3	15	5	1
500	459	3	6	2	1
630	580	3	6	2	1





raccords assainissement à joint

Les raccords assainissement porteurs de la norme NF 442 sont indiqués sur le tarif par le symbole 







NF 442 SDR 41 N° 69-01-RA-06

Coude 15° MF

Ø	RÉFÉRENCE	CART.	€URO/H.T.
110	SACOM15110G 	16	6,96
125	SACOM15125G 	20	10,53
160	SACOM15160G 	10	15,39
200	SACOM15200G 	-	32,39
250	SACOM15250G	-	100,97
315	SACOM15315G	-	162,62







Coude 30° MF

Ø	RÉFÉRENCE	CART.	€URO/H.T.
110	SACOM30110G 	16	6,96
125	SACOM30125G 	10	11,71
160	SACOM30160G 	8	16,75
200	SACOM30200G 	-	33,61
250	SACOM30250G	-	70,58
315	SACOM30315G	-	162,73



Coude 45° MF

Ø	RÉFÉRENCE	CART.	€URO/H.T.
110	SACOM45110G 	16	5,15
125	SACOM45125G 	12	6,64
160	SACOM45160G 	8	12,81
200	SACOM45200G 	-	24,22
250	SACOM45250G	-	55,89
315	SACOM45315G	-	123,49
400	SACOM45400G	-	234,83



Coude 45° FF

Ø	RÉFÉRENCE	CART.	€URO/H.T.
110	SACOF45110G	-	7,45
200	SACOF45200G	-	47,69
250	SACOF45250G	-	92,89
315	SACOF45315G	-	147,96



*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

Coude 87° MF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACOM87110G	16	6,65
	125	SACOM87125G	10	8,95
	160	SACOM87160G	5	16,72
	200	SACOM87200G	-	30,74
	250	SACOM87250G	-	88,58
	315	SACOM87315G	-	155,59
	400	SACOM87400G	-	303,93

Coude 87° FF

SDR 41

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACOF87110G	30	9,98
	125	SACOF87125G	10	12,11
	160	SACOF87160G	12	22,95
	250	SACOF87250G	-	113,52
	315	SACOF87315G	-	241,03

Culotte 45° MF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACLM45110G	10	11,69
	125	SACLM45125G	5	18,30
	160	SACLM45160G	3	29,45
	200	SACLM45200G	-	66,23
	250	SACLM45250G	-	136,62
	315	SACLM45315G	-	287,13

Culotte 45° FF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACLF45110G	-	16,34
	160	SACLF45160G	-	42,32
	200	SACLF45200G	-	74,85
	250	SACLF45250G	-	220,87
	315	SACLF45315G	-	366,14

Culotte 87° MF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACLM87110G	10	9,45
	160	SACLM87160G	4	27,52
	200	SACLM87200G	-	52,38
	250	SACLM87250G	-	121,44
	315	SACLM87315G	-	280,40

Culotte 87° FF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACLF87110G	18	12,70
	125	SACLF87125G	-	16,60
	200	SACLF87200G	-	57,66
	250	SACLF87250G	-	190,97
	315	SACLF87315G	-	307,49

Manchon FF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SAMAN110G	20	5,81
	125	SAMAN125G	20	7,06
	160	SAMAN160G	10	12,45
	200	SAMAN200G	-	23,26
	250	SAMAN250G	-	61,12
	315	SAMAN315G	-	96,90

Coulisse FF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SACOU110G	28	5,86
	125	SACOU125G	20	7,08
	160	SACOU160G	-	12,45
	200	SACOU200G	-	22,90
	250	SACOU250G	-	61,12
	315	SACOU315G	-	96,86

Réduction excentrée MF

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	125/110	SARED1211G	20	6,64
	160/110	SARED1611G	20	10,12
	160/125	SARED1612G	20	9,95
	200/125	SARED2012G	-	15,55
	200/160	SARED2016G	10	16,08
	250/200	SARED2520G	-	29,38
	315/250	SARED3125G	-	124,92

Tampon de visite mâle

	Ø	RÉFÉRENCE	CART.	EURO/H.T.
	110	SABOU110G	20	3,21
	125	SABOU125G	20	3,63
	160	SABOU160G	20	6,01
	200	SABOU200G	20	11,12
	250	SABOU250G	-	31,48
	315	SABOU315G	-	64,29



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

INTERFIX

Gel lubrifiant 2.5 et 5 litres

GAMME COMPLÈTE

CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS 2023 - PAGE 89



tubes pe annelés en 13476 cr8 intersan



CARACTÉRISTIQUES

INTERSAN est un tuyau annelé réalisé en polyéthylène haute densité conforme aux prescriptions définies par la norme EN 13476 pour la série Ø extérieur nominal. Cette matière lui confère les qualités suivantes :

RÉSISTANCE CHIMIQUE

Il est très résistant à la corrosion, à l'action des bases et des acides, ce qui lui permet d'être utilisé pour toutes les eaux usées domestiques, les eaux pluviales, les eaux de surface et les eaux souterraines.

Après vérification de la nature de l'effluent, de sa température et de sa compatibilité avec la résistance du polyéthylène, il peut également être utilisé pour l'évacuation des eaux industrielles.

RÉSISTANCE À L'ABRASION

Le polyéthylène est une des matières premières les plus performantes concernant la résistance à l'abrasion. De ce fait, il n'y a pas de dégradation du fil d'eau.

RUGOSITÉ HYDRAULIQUE FAIBLE

INTERSAN offre une paroi intérieure complètement lisse ; la conception des jonctions assure de bonnes performances hydrauliques : il peut être utilisé sur de très faibles pentes (économie de terrassements).

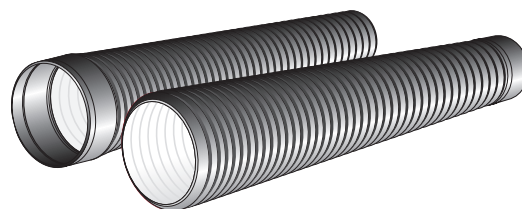
LÉGÈRETÉ

Son poids réduit est un atout majeur pour sa facilité de pose : une barre de 6 ML de diamètre 315 ne pèse que 28 kg...

Grâce à son principe de co-extrusion et à sa paroi extérieure annelée, le tube offre une rigidité annulaire supérieure à CR8, conformément à la norme ISO 9969. Sa structure annulaire en polyéthylène lui confère une flexibilité et lui permet de s'adapter aux mouvements du sol pour corriger les éventuelles mauvaises conditions de pose en évitant les fissures.

DOMAINES D'APPLICATIONS

Les tubes INTERSAN à paroi structurée sont utilisables dans la réalisation de branchements et de collecteurs d'assainissement enterrés. Ce système est destiné à l'écoulement gravitaire des eaux de surface et souterraines. Il constitue la solution idéale pour tout type de terrain, qu'il s'agisse de rejets résiduels ou de rejets d'origine industrielle.




Excellente résistance aux U.V.

INTERSAN a une paroi extérieure annelée noire, ce qui lui donne une excellente résistance à l'action des rayons ultraviolets.



Tubes PEHD annelés double paroi intersan

INTÉRIEUR LISSE POUR RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT GRAVITAIRES SELON LA NORME EN 13476

Ø EXTÉRIEUR	Ø INTÉRIEUR	LONGUEUR ML	PALETTE ML	PRÉMANCHONNÉ
160	142	6.0	198	•
200	179	6.0	120	•
250	224	6.0	72	•
315	267	6.0	42	•
354	300	6.0	36	•
400	341	6.0	36	•
472	400	6.0	30	•
500	424	6.0	12	•
588	500	6.1	2 barres	•
630	527	6.1	2 barres	•
700	705	6.1	1 barre	•
800	675	6.1	1 barre	•
1000	883	6.1	1 barre	•
1200	1030	6.25	1 barre	•

Autres diamètres et épaisseurs disponibles sur consultation.



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*


PRODUITS COMPLÉMENTAIRES
INTERFIX

Gel lubrifiant 2.5 et 5 litres

GAMME COMPLÈTE

CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS 2023 - PAGE 89



*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

tubes pe annelés en 13476 cr8 intersan

CARACTÉRISTIQUES

Mécaniques

PRESCRIPTIONS	PARAMÈTRES D'ESSAI	MÉTHODES D'ESSAI		
rigidité annulaire	8 KN/m ²	doit être conforme à ISO 9969 EN ISO 9969		
résistance aux chocs à 0°C	T.I.R. ≤ 10%	température d'essai	0°C	EN 744
		milieu de conditionnement	eau ou air	
		type de percuteur	D90	
		hauteur de percuteur	2000 mm	
flexibilité annulaire 30	30%	déformation	30% d _{em}	EN 1446
taux de fluage	PE ≤ 4	température d'essai	23 +/- 2°C	EN ISO 9967

Physiques

PRESCRIPTIONS	PARAMÈTRES D'ESSAI	MÉTHODES D'ESSAI		
résistance à la chaleur ou test d'étuve	les tubes ne doivent pas présenter de fissures, de délaminations ou de défauts apparents	température	110 + 2°C	UNE EN 12091
		temps d'immersion		
		e ≤ 8 mm	30 min	
		e > 8 mm	60 min	

Fonctionnelles

PRESCRIPTIONS	PARAMÈTRES D'ESSAI	MÉTHODES D'ESSAI		
étanchéité des unions	sans fuite	température	23 +/- 2°C	UNI EN 1277 condition B et C
		pression eau (15 min)	0.05%	
		pression eau (15 min)	0.5 bars	
		pression air intérieur négatif (15 min)	- 0.3 bars	

ESSAIS TECHNIQUES

Débit gravitaire (modélisation Manning-Strickler)

Débit en litres/seconde

DIAMÈTRE EXTÉRIEUR	160	200	250	315	350	400	465	500	580	630	700	800	1000
pente en mm/m	1.00 mm/m	-	-	-	-	51	-	91	-	171	-	320	586
	3.00 mm/m	-	-	-	47	62	88	133	158	242	296	393	1005
	5.00 mm/m	-	18	32	60	80	113	172	204	312	382	508	1310
	10.00 mm/m	14	25	45	85	113	160	244	288	442	540	718	1853

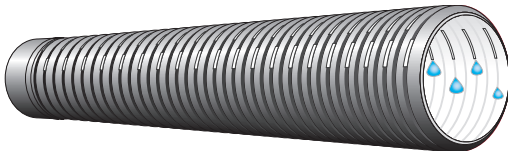
Essais les plus représentatifs

ESSAIS	MÉTHODE D'ESSAIS	UNITÉS	160	200	250	315	350	400	465	500	580	630	700	800	1000
indice de fluidité à chaud 5 kg/190°C	ISO 1133	gr/10 min	0.81	0.80	0.82	0.81	-	0.78	-	0.79	-	0.84	-	0.85	0.84
résistance aux chocs	UNE EN744	% rupture	<7%	<7%	<6%	<5%	-	<2.5%	-	<1%	-	<2%	-	<2%	<0%
retrait longitudinal	UNE EN743	% mm	1.80%	1.80%	1.30%	1.50%	-	1.05%	-	1.13%	-	1.28%	-	1.16%	1.07%
rigidité annulaire	ISO 9969	KN/m	10.61	8.94	12.60	8.70	-	9.73	-	8.56	-	9.55	-	8.86	11.53
flexibilité annulaire	EN1446	essai	> 30% sans rupture												
étanchéité de la jonction	UNE EN1277	essai	PN 0.5 bar : 3 h sans défaut / PN 0.8 bar : 2 h sans défaut												

tubes pe drainants en 13476



Utilisation pour drainage

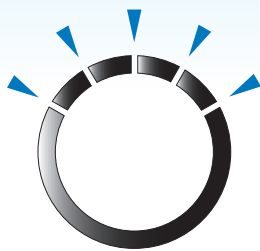


Tubes PEHD drainants double paroi

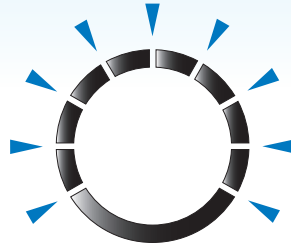
Intérieur lisse pour réseaux d'assainissement gravitaires selon la **Norme EN 13476-1**



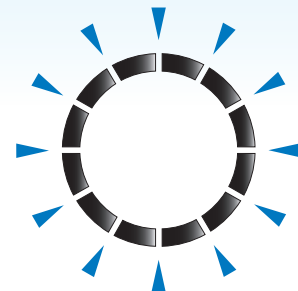
Possibilité d'avoir différents types de fentes en fonction de l'application



FENDU 120°



FENDU 220°



FENDU 360°

Ø EXTÉRIEUR	Ø INTÉRIEUR	PALETTE ML	NB TUBES	LONGUEUR UTILE MM	PRÉMANCHONNÉ	JOINTS MONTÉS
120	100	648	108	6.00	•	•
177	160	288	48	6.00	•	•
232	200	138	23	6.00	•	•
290	250	96	16	6.00	•	•
345	300	54	9	6.00	•	•
398	350	54	9	6.00	•	•
500	433	12.2	2	5.85	•	•
630	546	12.2	2	5.85	•	•
800	693	6.1	1	5.85	•	•
1000	867	6.25	1	5.85	•	•
1200	1036	6.25	1	5.85	•	•

réseaux secs



FOURREAUX PE 100 NF 114.....	42	MANCHONS TRANSLUCIDES ET BOUCHONS.....	45
RACCORDS À EMBOÎTEMENT		GAINES PVC T-LST INTERGAINÉ.....	46
AUTO-VERROUILLABLE.....	43	RÉSEAUX MULTITUBULAIRES INTERGAINÉ.....	47
TUBES PEHD FIBRE OPTIQUE.....	44	COURBES POUR GAINES PVC T-LST.....	48
TUBES PEHD FILETÉS / TARAUDÉS.....	44	MANCHONS ET BOUCHONS POUR GAINES	
TOURETS FIBRE OPTIQUE.....	45	PVC T-LST.....	49



Fourreaux PE 100 NF 114



Protection de câbles pour liaisons souterraines



CARACTÉRISTIQUES

LIGNES HTB1 - HTB2 - HTB3

Ces tubes sont destinés à la construction des réseaux enterrés des lignes HTB. Ils sont utilisés pour tous les niveaux de tension : HTB1 : 63 à 90 KW / HTB2 : 150 à 225 KW / HTB3 : 400 KW.

Normes : tubes conformes aux exigences techniques NF 114 Groupe 5.

Systemes d'assemblage agréés RTE :

- Manchons électrosoudables universels
- Manchons à emboîtement et verrouillage automatique.

Autres systemes d'assemblage :

- Manchons avec serrage mécanique pour les petits diamètres
- Filetage/taroudage (voir pages suivantes)

Tubes pour télécommunication et câble de terre

NF 114 - GROUPE 5

PEHD PE100	SDR 21 (PN 6.3) SDR 21 (PN 8)	SDR 17 (PN 8) SDR 17 (PN 10)	SDR 13.6 (PN 10) SDR 13.6 (PN 12.5)	SDR 11 (PN 12.5) SDR 11 (PN 16)	SDR 9 (PN 16) SDR 9 (PN 20)
Ø	ÉPAISSEURS				
40	-	-	3	3.7	-
50	-	-	3.7	4.6	-
63	-	-	4.7	5.8	-
75	-	4.5	5.6	6.8	-
90	4.3	5.4	6.7	8.2	-
110	5.3	6.6	8.1	10	-

Autres diamètres et épaisseurs disponibles sur consultation.

Tubes noirs avec lignes **ROUGE** ou **VERT**

Tubes pour lignes HTB

NF 114 - GROUPE 5

Conditionnement : barres jusqu'à 20 mètres, couronnes et tourets jusqu'au Ø180 mm

PEHD PE100	SDR 21 (PN 6.3) SDR 21 (PN 8)	SDR 17 (PN 8) SDR 17 (PN 10)	SDR 13.6 (PN 10) SDR 13.6 (PN 12.5)	SDR 11 (PN 12.5) SDR 11 (PN 16)	SDR 9 (PN 16) SDR 9 (PN 20)
Ø	ÉPAISSEURS				
125	6	7.4	9.2	11.4	-
140	6.7	8.3	10.3	12.7	-
160	7.7	9.5	11.8	14.6	-
180	8.6	10.7	13.3	16.4	-
200	9.6	11.9	14.7	18.2	22.4
225	10.8	13.4	16.6	20.5	-
250	11.8	14.8	18.4	22.7	-
280	13.4	16.6	20.6	25.4	-

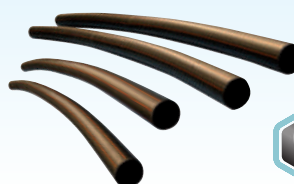
Autres diamètres et épaisseurs disponibles sur consultation.

Tubes noirs avec lignes **ROUGE**



FAÇONNAGE - PIÈCES SUR MESURE

Courbes PE 100 NF 114 groupe 5
Fabrication et rayons sur mesure



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122
Appel non surtaxé*

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

raccords à emboîtement auto-verrouillable

CARACTÉRISTIQUES

APPLICATION

Ce système composé de tubes et raccords en polyéthylène permet de réaliser des canalisations complètes par simple emboîtement et sans aucune opération de soudage.

AVANTAGE DU SYSTÈME

Ce système offre une solution rapide et prête à poser, sans soudure pénalisant la cadence d'avancement du chantier, ou demandant des conditions climatiques particulières.

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Les tubes se composent d'une extrémité mâle (tube lisse chanfreiné) et d'une extrémité femelle contenant un joint d'étanchéité et une bague de verrouillage.

BAGUE DE VERROUILLAGE

Lors de l'emboîtement, la bague de verrouillage est repoussée en fond de gorge pour permettre le passage du tube. L'emboîtement est réalisé lorsque le repère sur la partie mâle est atteint.



S'adaptent à tous les tubes PEHD



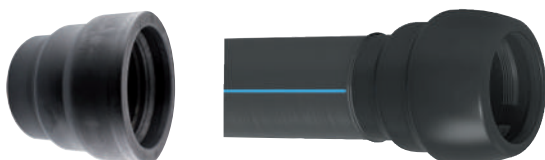
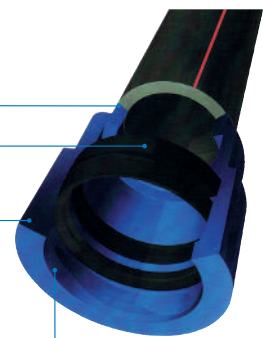
Utilisation facile et rapide : jonction par emboîtement (autobutée)

Soudure bout-à-bout

Joint d'étanchéité

Bague de verrouillage

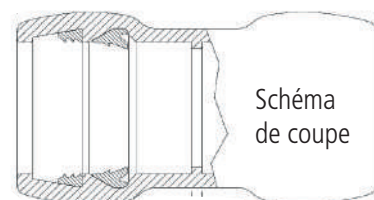
Manchon



DU DIAMÈTRE 63 AU 250
PN10/PN16 BARS



MANCHON
DOUBLE



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES



INTERFIX

Gel lubrifiant 2.5 et 5 litres

GAMME COMPLÈTE
CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS
2023 - PAGE 89



Raccords PEHD
électro-soudables



Machine à emboîtement



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

tubes pehd fibre optique

CARACTÉRISTIQUES

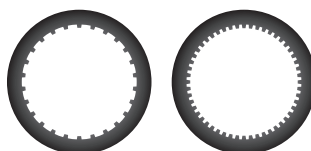
Les gaines rainurées et/ou lubrifiées, sont destinées à la protection des câbles électriques ou fibres optiques posés par tirage ou portage. Elles sont en PEHD et conformes à la norme NF T 54-072 qui, depuis 2000, est tombée en désuétude du fait des progrès importants accomplis par l'industrie des polyéthylènes.

Elles sont noires (RAL 9005) différenciées entre elles par des bandes de repérage aux couleurs demandées par le client ou par numéros. Chaque gaine est identifiée par la marque de l'usine et par un repérage en longueur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES		
Résistance à la température	au transport : à la pose :	-20°C à +60°C -15°C à +40°C
Rayon de courbure minimal admissible à la pose suivant la température	20xDN de la gaine à 20°C 40xDN de la gaine à 0°C 60xDN de la gaine à -10°C	Diamètre d'enroulement sur touret en production : 18-20 x DN minimum
Ovalisation	SDR11 : 5% en sortie de production et 10% sur tube enroulé	
Matière	PE-HD	NF T 54-072
Densité	supérieure à 0,950g/cm	NF T 54-072
Teneur en noir de carbone	2% (+0,3% - 0,3%)	NF T 54-072
Contrainte au seuil	supérieure à 16N/mm	NF EN 638
Allongement à rupture	supérieur à 380%	NF EN 638
Résistance à la pression	165h / 80°C / 4,5 bar 1000h / 80°C / 4,0 bar 10h / 20°C / 10 bar	NF EN 921
Retrait longitudinal à chaud	inférieur à 3%	NF EN 743

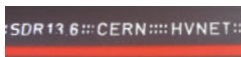
OPTIONS

 Rainurage et/ou lubrifiant



 TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122
Appel non surtaxé*

 Marquage du tube personnalisable



 Bandes de repérage couleur



tubes pehd filetés / taraudés

À partir du SDR 11 du Ø90 au Ø400 mm

 TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122
Appel non surtaxé*



*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

Tourets fibre optique



CONDITIONNEMENT DES TOURETS

Couronnes de 25 à 500ML
selon les diamètres

Autres diamètres, épaisseurs et conditionnements réalisables
sur mesure et sur demande.

DIAMÈTRES STANDARDS (MM) DES TUBES PE POUR FIBRE OPTIQUE

32 × 2.9
40 × 3.5 (ou 3.7)
50 × 4.6
63 × 5.8
75 × 6.8

manchons translucides et bouchons



Translucides pour une pose précise des tubes



Pour raccorder les fourreaux
de la fibre optique



CARACTÉRISTIQUES

- Conçus spécialement pour le secteur des télécommunications
- Raccords en polypropylène, corps translucide permettant le positionnement parfait des tubes sans avoir à les marquer
- Plusieurs diamètres disponibles du Ø 16 au Ø 63mm
- Pression maximale de 16 bars

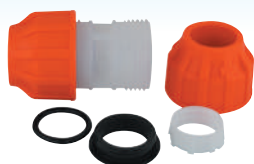
Manchon

Ø (MM)	RÉFÉRENCE	CARTON	€/RO/H.T.
32	S510032T	25	8,69
40	S510040T	11	15,12

APPLICATIONS

S'installe comme un manchon compression classique. Insérer le tube jusqu'à la butée, le tube sera alors visible. S'utilise aussi bien dans le soufflage de la fibre optique que dans le portage à l'eau.

Composition d'un manchon



- Corps translucide
- Joints NBR pour l'étanchéité
- Bagues de maintien du joint
- Bagues crantées pour serrage du tube
- Écrous de serrage pour l'assemblage



Bouchon

Ø (MM)	RÉFÉRENCE	CARTON	€/RO/H.T.
32	S521032T	50	6,31
40	S521040T	24	10,15

gaines pvc t-lst intergaine



Pour protection de câbles

CARACTÉRISTIQUES

Tubes en PVC pour canalisations de lignes souterraines de télécommunications (T-LST).

Numéro d'identification : 35/01.

Gaine NF T-LST prémanchonnée en barre de 6 ml.

Norme NF-T 54 018.

Gaine conforme à la spécification L 1551 du CNET.

Matière : PVC de couleur grise.

Marquage de qualité T-LST.



PROPRIÉTÉS

Le PVC rigide a une tenue élevée aux chocs, il est très résistant aux fissurations, à la rupture et au gel. Il a une grande stabilité dimensionnelle, et résiste à tous les produits chimiques présents en sous-sol. Il a en outre d'autres avantages : stabilité au vieillissement et stabilité des couleurs, faible poids et caractéristiques d'isolation élevées.

Un choix consciencieux des matériaux et un contrôle qualité permanent garantissent la plus haute qualité, et le respect de toutes les normes courantes.



APPLICATIONS

Les gaines NF T-LST INTERGAIN sont utilisées pour la protection de câbles et le passage de lignes souterraines de télécommunications.

Gaines PVC T-LST INTERGAIN



Barres de 6 ML

DIAMÈTRE MM	LONGUEUR ML	PALETTE ML	NB TUBES	HAUTEUR PALETTE M
28 × 1.5	6	4620	770	0.63
45 × 1.8	6	1584	264	0.55
60 × 2.0	6	1188	198	0.69
80 × 2.5	6	894	149	0.88
100 × 2.0	6	756	126	1.15



TARIFS SUR DEMANDE

00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

réseaux multitubulaires intergaine



Pour la protection de câbles



Fabrication sur mesure



UTILISATION

Les tubes PVC Compact INTERGAINÉ peuvent être fabriqués sur demande pour répondre à tous types de besoins et d'applications spécifiques : ligne de Tramway, LGV, gaine renforcée...

Tubes PVC INTERGAINÉ

Barres de 6 ML

DIAMÈTRE MM	LONGUEUR ML	PALETTE ML	NB TUBES	HAUTEUR PALETTE M
50 × 2,4	6	1164	194	0.46
50 × 3.7				
63 × 1.9	6	738	123	0.47
63 × 3.0				
75 × 2.2	6	522	87	0.48
75 × 3.6				
90 × 2.7	6	486	81	0.635
90 × 4.3				
100 × 2.2	6	756	126	-
110 × 2.2				
110 × 3.2	6	342	57	0.635
110 × 5.3				
125 × 2.5	6	306	51	0.74
125 × 3.7				
125 × 6.0	6	228	38	0.695
140 × 4.1				
140 × 6.7	6	234	39	0.93
160 × 3.2				
160 × 4.7	6	150	25	0.955
160 × 7.7				
200 × 4.0	6	150	25	0.955
200 × 5.9				

Autres diamètres, épaisseurs et conditionnements peuvent être réalisés sur demande.



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*



Spécial ligne de TRAM



*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs


courbes pour gaines pvc t-lst




Pour protection de câbles

Courbes réalisées avec de la gaine PVC T-LST 

Courbe 45°

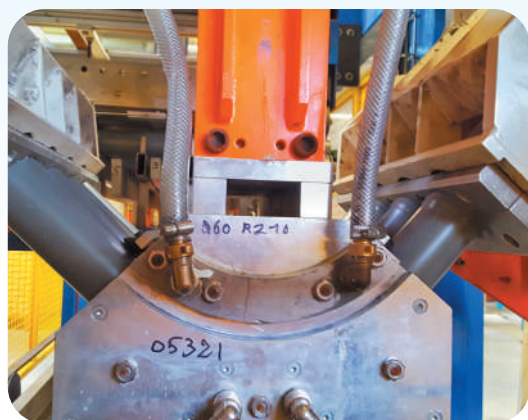
	Ø MM	RAYON MM	TYPE	MÂLE-FEMELLE			FEMELLE-FEMELLE	
				RÉFÉRENCE	€URO/H.T.	TYPE	RÉFÉRENCE	€URO/H.T.
	28	525	MF	S2852545MF	4,26	FF	2852545FF	N.C
	45	525	MF	S4552545MF	3,89	FF	S4552545FF	5,29
	45	725	MF	S4572545MF	4,68	FF	4572545FF	N.C
	60	525	MF	S6052545MF	7,43	FF	6052545FF	N.C
	60	725	MF	S6072545MF	8,69	FF	S6072545FF	9,35
	80	725	MF	S8072545MF	15,55	FF	8072545FF	N.C

Courbe 90°

	Ø MM	RAYON MM	TYPE	MÂLE-FEMELLE			FEMELLE-FEMELLE	
				RÉFÉRENCE	€URO/H.T.	TYPE	RÉFÉRENCE	€URO/H.T.
	28	210	MF	S2821090MF	4,36	FF	S2821090FF	4,66
	45	210	MF	S4521090MF	5,11	FF	S4521090FF	5,12
	45	360	MF	S4536090MF	5,61	FF	S4536090FF	5,94
	60	210	MF	S6021090MF	8,08	FF	6021090FF	N.C
	60	360	MF	S6036090MF	9,03	FF	6036090FF	N.C
	80	360	MF	S8036090MF	15,55	FF	8036090FF	N.C



FAÇONNAGE - PIÈCES SUR MESURE







TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122
Appel non surtaxé*

*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs


manchons et bouchons pour gaines pvc t-lst

Manchon


FEMELLE-FEMELLE

	Ø MM	TYPE	RÉFÉRENCE	EURO/H.T.
	28	MF	S28MANFF	1,37
	45	MF	S45MANFF	1,53
	60	MF	S60MANFF	1,98
	80	MF	S80MANFF	2,80


Bouchon femelle

	Ø MM	RÉFÉRENCE	COND	EURO/H.T.
	28	SLSTBOU028	100	0,96
	45	SLSTBOU045	100	1,46
	60	SLSTBOU060	100	1,90
	80	LSTBOU080	50	N.C
	100	LSTBOU100	50	N.C


Bouchon Etuy B

	Ø MM	RÉFÉRENCE	COND	EURO/H.T.
	45	S45ETUYB	100	3,79
	60	60ETUYB	50	N.C
	80	80ETUYB	50	N.C

Bouchon Etuy BCE

	Ø MM	RÉFÉRENCE	COND	EURO/H.T.
	28	28BOUBCE	100	N.C

Réduction FF

	Ø MM	RÉFÉRENCE	COND	EURO/H.T.
	28 x 45	2845REDDFF	100	N.C



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Colles et décapants PVC

GAMMES COMPLÈTES
CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS 2023
PAGES 74 À 79

INTERFIX



A grayscale photograph of a construction site. In the foreground, a large roll of material, possibly geotextile fabric, lies on the ground. To the right, a person wearing a white hard hat, safety glasses, and work clothes is visible from the waist down, standing with their hands near the roll. In the background, a large, dark, corrugated metal structure, possibly a container or part of a building, is visible. The overall scene is dimly lit, suggesting an overcast day or a shaded area.

détection - protection des réseaux

GAINES TPC ANNELÉES PE.....	52	FIL INOX POUR DÉTECTION DE RÉSEAUX.....	54
GRILLAGES AVERTISSEURS.....	53	GRILLAGE DE BALISAGE ET EMBOUTS DE	
PLAQUES DE PROTECTION.....	54	SÉCURITÉ.....	55

5

gaines tpc annelées pe



CARACTÉRISTIQUES

Système de conduits protecteurs de câbles. Tube annelé extérieur, intérieur lisse en polyéthylène. Livré avec manchon, en conditionnement couronnes ou barres.

Normes européennes : **NF** EN 61386 et EN 61386-24 pour les gaines TPC de couleur rouge, et pour les gaines annelées de couleur jaune, verte et bleue.

Seuls les conduits de couleur rouge et de la classe N portent la marque déposée TPC **NF**. D'autres couleurs sont disponibles (blanc, orange). Température minimum de mise en oeuvre : -15°C.

Couronnes et barres

Ø EXTÉRIEUR (MM)	40	50	63	75	90	110	125	140	160	200	250
Couronnes ML	15	15	15	15	15	-	-	-	-	-	-
	25	25	25	25	25	25	25	25	25	-	-
	50	50	50	50	50	50	50	50	50	-	-
Barres 6 ML ou 6.5 ML	-	-	•	•	•	•	•	•	•	•	•

APPLICATIONS

Rouge (câbles électriques) - Jaune (tuyau gaz) - Vert (câbles de télécommunication) - Bleu (adduction d'eau).

Les profondeurs de pose sont de 0.70 mètre sous trottoir et de 1.00 mètre sous chaussée. Dans la tranchée, l'intervalle minimum entre deux canalisations doit être au moins de 0.20 mètre, ceci afin d'éviter l'influence thermique d'un câble sur l'autre. Au dessus de chaque canalisation à 0.20 mètre, un dispositif avertisseur doit être posé ; il doit être de la même couleur que la canalisation.



TARIFS SUR DEMANDE
00 377 93 101 122
Appel non surtaxé*



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Manchons TPC

PLUS D'INFOS
CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS 2023
PAGE 133

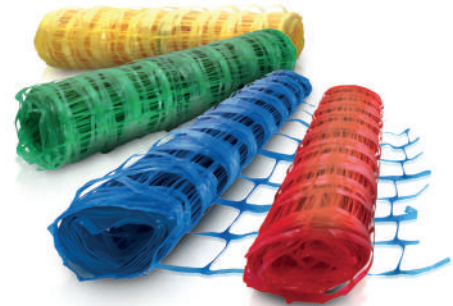


*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

grillages avertisseurs

CARACTÉRISTIQUES

Les grillages avertisseurs signalent la présence de canalisations enterrées et sont constitués de matière plastique, qui par sa nature, a une exceptionnelle longévité. Ils laissent passer les infiltrations d'eau dans le sol et les fines particules de matériaux. Ils sont destinés à être posés dans les tranchées à une distance de 200 à 300 mm au dessus de l'ouvrage à signaler.

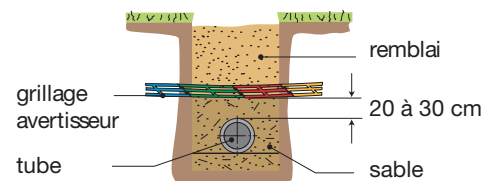


CERTIFICATION ET NORME

L'objet principal de la norme concerne les propriétés du grillage, qui doit s'allonger avant rupture lorsqu'il est agrippé par une pelle. La marque NF certifie la conformité au référentiel* de certification NF113 et à la norme NF EN 12613 relative aux ouvrages enterrés. Les caractéristiques certifiées sont : la résistance mécanique, la tenue de la couleur et les caractéristiques de signalisation. Cette norme est née de la volonté des administrations : France Télécom, ENEDIS et des entreprises BTP. La marque NF concerne uniquement les dimensions : 0.30 M x 25 ML et 0.30 M x 100 ML. Emballage de faible encombrement opaque et résistant aux U.V. conforme aux exigences de la norme.

Rigidité transversale pour une pose facilitée

Planéité évitant l'effet de vrillage



COUPE DE LA TRANCÉE

EXCLUSIF : ROULEAUX DE 25 ML

DIMENSIONS	RÉFÉRENCE / COULEUR						CERTIFICATION	EURO HT/RLX
	ROUGE	VERT	BLEU	JAUNE	MARRON	BLANC		
0.30 M x 25 ML	SGA30025R	SGA30025V	SGA30025B	SGA30025J	-	-		29,26
0.30 M x 100 ML	SGA30100R	SGA30100V	SGA30100B	SGA30100J	SGA30100M	SGA30100BL		58,76
0.50 M x 100 ML	SGA50100R	-	-	-	-	-	-	156,93

Autres couleurs disponibles sur demande : **ORANGE** **VIOLET**

COULEURS PERMETTANT L'IDENTIFICATION DES CANALISATIONS À PROTÉGER

- Réseaux électriques BT et HT
- Gaz combustible (transport ou distribution). Hydrocarbures
- Eau potable, distribution et transport
- Télécommunications et vidéo en pleine terre et sous fourreaux
- Assainissement et Pluvial
- Produits chimiques (autres que hydrocarbures et gaz combustibles)
- Chauffage urbain, climatisation urbaine
- Equipement routier dynamique < 50V

*Référentiel de certification NF113 disponible sur le site www.marque-nf.com

grillages avertisseurs détectables

CARACTÉRISTIQUES

Un fil isolé inoxydable est intégré directement dans la structure du grillage. Ce fil est dénudé à chaque extrémité des rouleaux permettant ainsi une connexion par épissure.

LARGEURS DE 5 À 50 CM / LONGUEURS DE 100 À 300 ML



CERTIFICATION ET NORME

La marque NF certifie la conformité au référentiel* de certification NF113 et à la norme NF EN 12613 relative aux ouvrages enterrés. Les caractéristiques certifiées sont : la résistance mécanique, la tenue de la couleur et les caractéristiques de signalisation.

Cette norme est née de la volonté des administrations : France Télécom, ENEDIS, et des entreprises BTP. La marque NF concernent uniquement les largeurs de 0.20 M et 0.30 M dans toutes les longueurs.

*Référentiel de certification NF113 disponible sur le site www.marque-nf.com

plaques de protection

APPLICATIONS

Des plaques de protections mécaniques sont utilisées pour l'identification et surtout pour la protection des réseaux enterrés. Elles peuvent remplacer le grillage avertisseur lorsque la conduite se situe sous faible charge ou dans des zones à forte densité d'ouvrages enterrés.

DIMENSIONS DES PLAQUES : 25 CM × 100 CM × 1CM

PALETTE DE 500 PIÈCES



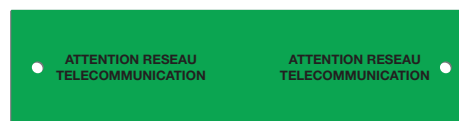
Réf : SPP250R



Réf : SPP250J



Réf : SPP250B



Réf : SPP250V

fil inox pour détection de réseaux

Ø MM	Ø FIL + GAINÉ	MATIÈRE GAINÉ	LONGUEUR
0.8	2.8	PEHD vert	1000 m



TARIFS SUR DEMANDE

00 377 93 101 122

Appel non surtaxé*

MISE EN OEUVRE

Le fil est déroulé le long de la canalisation dans la fouille avant remblaiement. Grâce à une impulsion électrique, le réseau enterré peut-être géolocalisé par électromagnétisme pour permettre toute intervention, rénovation ou évolution du réseau.

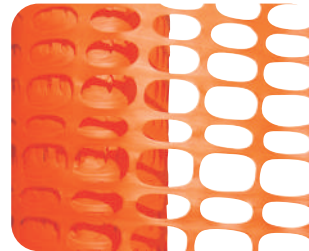
*Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs

grillage de balisage

CARACTÉRISTIQUES

Le grillage avertisseur COURANT sert de clôture de chantier ou de grandes clôtures d'élevage agricole. Cette barrière de balisage permet également la délimitation des zones dangereuses ou de parcours obligatoire, dans le cas de chantiers pour travaux publics, par exemple. Elle peut être utilisée dans l'horticulture ou toutes autres applications.

- Délimitation et signalisation de tous types de chantier
- Parfaitement adapté aux travaux de voirie et aux chantiers mobiles
- En PEHD de couleur orange



Haute visibilité même à distance

Grillage de balisage

Matière : polyoléfine anti U.V.
1 m x 50 ML. Palette de 64 rlx
SBALI150 115,03€

embouts de sécurité

CARACTÉRISTIQUES

Embouts de sécurité pour la prévention des accidents, munis de pinces à clips accélérant la pose du grillage de balisage en évitant la pose de fixations supérieures.

Adaptables aux piquets du diamètre 8 au 28 mm (piquets non fournis).



Équipés de pinces

Pour une pose rapide du grillage



Embouts de sécurité

Ø 8 au 28 mm
Sachet de 10 pièces
SEMBSEC
26,36€ le sachet





dragage



TUBES PEHD POUR DRAGAGE	58	FLOTTEURS POUR DRAGAGE.....	60
-------------------------------	----	-----------------------------	----



tubes pehd pour dragage

CARACTÉRISTIQUES

La durée de vie minimum en conditions normales d'utilisation d'un tube PEHD est de 100 ans.

Contrairement à de nombreux matériaux, le PE possède donc une durée de vie exceptionnelle. Ce matériau se distingue notamment par :

- Une résistance à l'entaillage et au fissurage.
- Une résistance permanente au fluage.
- Une stabilité et flexibilité (module de fluage).

8

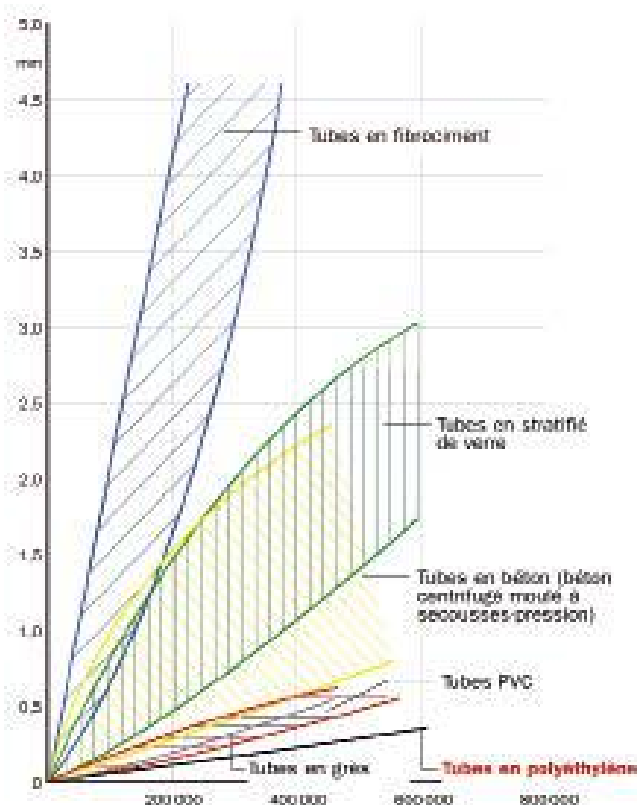
Le fluage est le phénomène physique qui provoque la déformation irréversible d'un matériau soumis à une contrainte constante.



Résistance à l'usure (contrôlée par le procédé de Darmstadt)

Dans les canalisations d'eaux usées, les eaux s'écoulent parfois à grande vitesse et peuvent par ailleurs avoir une teneur extrêmement forte en matières solides. Cela entraîne une abrasion importante des tubes fabriqués en matériaux classiques, notamment dans le fond des canalisations, et donc à la longue une usure des tubes.

En raison de leur grande résistance à l'usure, les tubes en PE conviennent parfaitement à cet usage, comme l'attestent les essais effectués.



Le procédé développé à l'école supérieure de Darmstadt prévoit un demi-tube de 1 M de long oscillant avec une fréquence de 0.18 Hz. La mesure de l'abrasion est représentée par la perte locale d'épaisseur après un temps donné. Les résultats d'essai montrent clairement l'avantage des tubes en plastiques pour le transport de matières solides dans les conduites à écoulement libre.

tubes pehd pour dragage



Les tubes polyéthylène fournis en barres de 6 m, 12m ou plus sont équipés aux extrémités de collets/brides et sont adaptés au transport d'eaux chargées en limon ou sable, dans l'activité dragage.
La jonction des tubes est réalisée par brides (acier brut, acier galvanisé, aluminium ou acier avec revêtement en plastique).

Prévoir le kit de vis acier ou inox selon les dimensions et quantités choisies.
Kit complet de vis, écrous, et rondelles sur demande.



Possibilité de collets percés



Possibilité de collets avec joint torique



Flotteurs

CARACTÉRISTIQUES



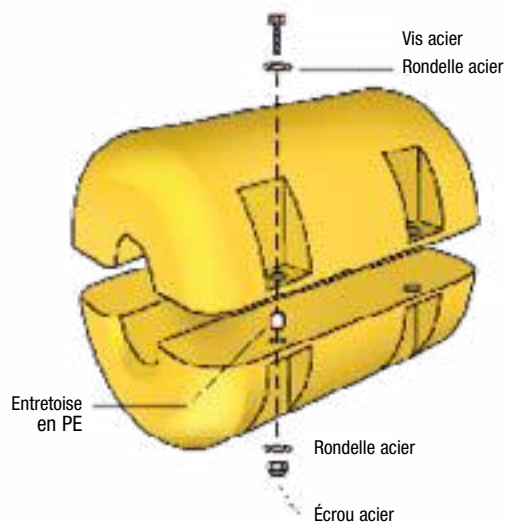
Flotteurs cylindriques en demi-coque monolithique de polyéthylène moyenne densité, réalisés selon la technique d'impression rotative qui garantit, d'une part une épaisseur des parois constante de 8/12 mm, d'autre part une excellente résistance aux chocs, aux abor-dages et au vieillissement.

Les flotteurs sont disponibles dans les versions :

- vides
- remplis de mousse polyuréthane expansé de densité 60kg/m³.

Les flotteurs sont normalement utilisés pour mettre en flottaison des réseaux en polyéthylène ou autre matériel, pour les travaux de dragage par exemple.

- 2 demi-coques cylindriques pour un montage et un stockage plus facile
- Couleur : jaune (bleu, rouge ou autre couleur à la demande)
- Aspect externe : lisse ou nervuré
- Trou pour la boulonnerie de jonction : 2 longueurs de 700 ou 4 longueurs de 1200 × longueur 550 mm selon les modèles
- Ferrure : vis, rondelles, écrous, entretoise (compris).
- Version vide : profondeur maximum 2 à 3 mètres
- Version mousse : profondeur maximum de 40 mètres
- Version super mousse : profondeur marine au-delà des 40 m (densité polyuréthane expansé à calculer).



Flotteurs

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

LONGUEUR mm	DIMENSIONS DU FLOTTEUR			FLOTTEUR VIDE	FLOTTEUR MOUSSE
	Ø TUBE mm	Ø EXTÉRIEUR mm	Ø INTÉRIEUR MM	POUSSÉE NETTE Kg	POUSSÉE NETTE Kg
L = 550	110	450	95	81	76
	125	450	120	80	75
	140	450	135	78	73
	160	450	135	77	72
L = 700	180	800	180	276	260
	200	800	200	274	258
	225	800	225	266	250
	250	800	250	260	244
	280	1000	280	388	364
	315	1000	315	376	354
	355	1000	355	374	352
	400	1400	400	840	790
	450	1400	400	820	770
	500	1400	400	794	746
L = 1200	560	1400	400	760	714
	180	750	180	480	451
	225	750	220	475	447
	250	750	230	470	442
	280	850	280	580	545
	315	850	305	565	431
	350	850	330	555	522
	400	850	390	490	461
	400	1250	390	1270	1194
	450	1250	440	1230	1156
	500	1250	490	1190	1119
	560	1250	550	1135	1067
	630	1250	620	1050	987
	630	1500	620	1700	1598
710	1500	700	1600	1505	



contrôle de réception

LORS DE LA RÉCEPTION DE VOTRE COMMANDE



INTERPLAST vous fournit deux documents pour vous aider à contrôler immédiatement votre livraison.

► LORS DE TOUTE LIVRAISON

Une affiche format A3 recto verso est apposée de manière très visible, sur chaque palette, vous indiquant le nombre de cartons contenus dans celle-ci.

Vous ne devez signer la décharge au transporteur qu'après avoir effectué la vérification de conformité.

RÉCEPTION MARCHANDISE & PRISE DE RÉSERVES			
RÉSERVES	LRAR NÉCESSAIRE ?	RÉSERVES RECEVABLES ?	COMMENTAIRES
Colis ou marchandises abîmés(es)	Avec ou sans lettre	NON	Si l'envoi est refusé, les réserves apposées sur le retour sont vérifiées. Ces réserves là ne sont pas suffisantes pour être recevables et constituer un dédommagement.
Colis mouillé			
Trace de coulage			
Articles abîmés ou cassés			
Marchandises inutilisables ou invendables			
Requ marchandises en mauvais état			
Manque X articles			
Colis ouvert sous réserve de vérification			
Sous réserves de contrôle au déballage			
Sous réserves de comptage au déballage			
Sous réserve de bon fonctionnement			
Marchandise invendable	OUI	NON	Si le bon de remise est établi en nombre de colis et qu'aucune réserve n'a été prise à l'enlèvement par le chauffeur sur la quantité envoyée, le dossier devient recevable.
Colis manquant sur palette filmée/cerclée			
Colis ouvert manque X articles			
Colis abîmés référence X cassés			
Colis abîmés référence X cassés	NON	OUI	Si le chauffeur a émis des réserves sur le bon de remise à l'enlèvement, tant au niveau de l'état de la marchandise que du nombre de colis pris en charge, la réclamation peut être rejetée.
Manque X colis de marchandise	NON	OUI	
Manque X articles	NON	OUI	
Palette défilmée sans bande de garantie	OUI	OUI	Lettre recommandée afin de préciser les références et les quantités manquantes SI manquant.
Colis ouvert, le chauffeur ne peut attendre	OUI	OUI	

CLIENT **Ne PALETTES**

Ne COLIS

ATTENTION

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT, VOUS ÊTES RESPONSABLE !

VOUS DEVEZ VÉRIFIER QUE CETTE PALETTE N'A PAS ÉTÉ DÉFILMÉE ET QUE LA BANDE ADHÉSIVE DE GARANTIE APOSSÉE AU DÉPART DE VOTRE ENTREPÔT EST TOUJOURS INTACTE !

SI CE N'EST PAS LE CAS VOUS DEVEZ LE MENTIONNER SUR LE RÉCÉPISSÉ !

LE NON RESPECT DE CES PROCÉDURES ENTRAÎNE LE REJET SYSTÉMATIQUE ET SANS APPEL DES RÉCLAMATIONS

LES RÉSERVES À LA LIVRAISON

Les réserves doivent constituer l'équivalent d'une photographie de la marchandise

- Le destinataire doit constater, lors de la livraison, les avaries et les manquants et consigner ces réserves sur les documents de livraison.
- Si les réserves sont très claires et très précises, pas besoin de lettre recommandée, seul cas si un effet de conditionnement n'est pas conforme à ce qu'il devait recevoir (quantité produit, poids, volume...) dans ce cas rédaction d'une lettre recommandée avec AR.
- Les réserves doivent être complètes, molles et aussi précises que possible, elles seront nulles si elles sont formulées en termes généraux. La mention "sous réserve de déballage" n'a aucune valeur.
- Le destinataire qui ne fait pas de réserve considère avoir réceptionné la marchandise conforme à sa commande.

QUAND PRENDRE DES RÉSERVES

- Les réserves doivent être prises au moment de la livraison.
- Dans le cas contraire, le client doit apporter la preuve que le dommage était déjà survenu au moment de la livraison, sous la forme d'une protestation écrite adressée sous 3 jours au transporteur, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Les réserves formulées doivent alors être détaillées, complètes et précises.

COMMENT RÉDIGER DES RÉSERVES

Les réserves doivent constituer l'équivalent d'une photographie de la marchandise

- Les réserves doivent impérativement être :
- **ÉCRITES** : il est recommandé de consigner et de dater les réserves par écrit sur tous les documents de transports accompagnant les marchandises.
- **SIGNIFICATIVES** : les réserves doivent être nettes et précises, date de réception, nature du dommage, références des articles, poids, nb de colis manquants/avarisés... Elles constituent la photographie des marchandises (non commercialisables).
- **COMPLÈTES** : seuls les articles figurant dans les réserves donneront lieu à des dédommagements.

CHAQUE PALETTE EST PESÉE ET PHOTOGRAPHIÉE AU DÉPART DE NOS ENTREPÔTS. LE POIDS ET LE NOMBRE DE COLIS FIGURENT SUR LE BON DE LIVRAISON.

VOIR AU VERSO

► LORS D'UNE LIVRAISON DIRECTEMENT AFFRÉTÉE

Un bordereau descriptif d'expédition est joint avec le bon de Livraison. Celui-ci vous permet toutes les vérifications par type d'emballage.

Vous ne devez jamais signer la lettre de voiture si vous n'êtes pas certain de la conformité de votre réception.

DONNEUR D'ORDRE

17 Avenue Albert II
98000 MONACO

Tel : 00 377 93 101 122
Fax : 00 377 92 059 988

BORDEREAU DESCRIPTIF D'EXPÉDITION

N° : N° :

N° : N° :

Date de départ :/...../..... Heure :h.....

TRANSPORTEUR : SIGNATURE :

N° VÉHICULE :

DESTINATAIRE :

LIEU :

ATTENTION

La signature du présent document entraîne la responsabilité du transporteur et celle du client.
En l'absence de réserves clairement stipulées, aucune réclamation ultérieure ne sera admise.
Indépendamment des réserves clairement stipulées dans le cadre "réserves", ces dernières doivent être obligatoirement reprises sur la lettre de voiture et confirmées sous 22 heures maximum par lettre recommandée au transporteur désigné avec copie à Interplast.
Le non-respect de cette procédure entraînera la non-prise en charge des réserves par Interplast, quelles qu'elles soient.

Quantité	TYPE D'EMBALLAGE	AU DÉPART	OUI	NON
	Palette(s) en lg 6ml	ÉTAT DES TUBES OK		
	Palette(s) en lg 4ml	BANDE DE GARANTIE		
	Palette(s) en lg 2ml	SANGLAGE		
	Palette(s) en lg 1ml	RENDEZ-VOUS DE LIVRAISON		
	Palette(s) constituée(s) de :	IE :		
	Palette(s) constituée(s) de :	A :		
	Palette(s) constituée(s) de PE			
	Palette(s) filmée(s) de colis			
	Longueur(s) scotchée(s) Tbs %/... FRDX			
	Cadre(s) Tubes %/... FRDX			
	Couronne(s) isolée(s)			
	Colis isolé(s)			
	Tube(s) cassé(s) remplacé(s)			

POUR INTERPLAST	TOTAL EXPÉDITION
TOTAL POIDS	

RECEPTION CLIENT

Raps le :

Heure :

Par / Place :

CACHET - SIGNATURE

RÉSERVES

Voir liste ci-dessus

N'oubliez-pas d'indiquer ici vos réserves éventuelles



fiche d'ouverture de compte

À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AVEC TOUTE FICHE D'OUVERTURE DE COMPTE **TRAVAUX PUBLICS**

Raison sociale : Forme juridique :

..... Capital :

Nom du dirigeant : Date de création :

Tél. : Site internet :

Fax : Appartenance à un groupement : OUI NON

E-mail : Si oui lequel :

DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES - E-mail de facturation/comptabilité :

Nom et adresse postale du donneur d'ordre :

Interlocuteur et adresse si envoi postal des factures :

Nom et adresse postale du payeur :

Nom et adresse postale de livraison principale :

SIREN : N° TVA intra :

• SI FRANCHISE DE TAXE, INDIQUER LE NUMÉRO ET FOURNIR L'ATTESTATION :

• SI TVA DE 10% AVEC LE RÉGIME CORSE, INDIQUER LE NUMÉRO ET FOURNIR L'ATTESTATION :

Domiciliation bancaire - nom, adresse :
Code banque : Guichet : N° compte : Clé :

MODE DE RÈGLEMENT SOUHAITÉ :

VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL VOUS CONFIRMERA LE MODE DE RÈGLEMENT RETENU

LCR magnétique directe 30 jours fin de mois le 15 Virement 30 jours fin de mois le 15

SOUS RÉSERVE DE L'ATTRIBUTION D'UNE LIGNE DE CRÉDIT SUFFISANTE.
JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB.

Il est expressément convenu que toute commande qui nous est adressée est en acceptation par l'acheteur de l'intégralité de nos conditions de vente (dont l'acheteur déclare avoir pris connaissance) et en particulier la clause pénale, les intérêts de retard et la clause de réserve de propriété.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Il a été expressément convenu entre les parties que la clause du transfert de propriété fait partie des accords commerciaux entre les partenaires. Il est notamment convenu que les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu, le règlement judiciaire ou la liquidation des biens de l'acheteur ne peuvent modifier la présente clause. La revendication pourra alors s'exercer sur les marchandises en vertu des dispositions de la loi 80.335 du 12.05.1980. L'acheteur devra faire connaître au vendeur toute revendication quelconque par un tiers des marchandises en cause notamment en cas de procédure de saisie ou de nantissement de son fonds de commerce. Les risques, notamment en cas de perte, vol ou détérioration, sont transférés à l'acheteur dès la livraison. L'acheteur s'interdit de donner en garantie les marchandises non encore payées. Il s'oblige à informer tout acquéreur éventuel de l'existence de la clause de réserve de propriété et du non paiement du prix. Pour la mise en œuvre de la présente clause, le stock résiduel se trouvant entre les mains de l'acheteur sera réputé correspondre aux produits faisant l'objet des factures non encore payées à concurrence du montant de celles-ci.

CLAUSE PÉNALE : De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :

- 1) l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non).
- 2) l'exigibilité à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

Fait pour valoir ce que de droit.
Monaco, le

Signature et cachet de l'entreprise*

FITT MC SAM
17 Avenue Albert II - MC 98000 MONACO
TEL: 00 377 93 101 122
FAX: 00 377 92 05 99 88
www.interplast.mc

* Nom, qualité du signataire, mention " Lu et approuvé "



FITF conditions générales de vente

ARTICLE 1 – Préalable :

1.1. Les présentes Conditions régissent toutes les ventes réalisées par la société FITF MC SAM Société Anonyme Monégasque immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 87502253 ayant son siège social au 17 avenue Albert II à Monaco (98000) (ci-après dénommées ensemble « FITF MC ») pour son compte et/ou celui de toute entité détenue majoritairement, directement ou indirectement, par la société FITF S.p.A., société de droit italien, ayant son siège social Via Fivie, 8 – 36066 Sandrigo (VI) (Italie). Ces Conditions prévalent sur toutes autres conditions figurant dans tout document sauf dérogation préalable, expresse et écrite. FITF MC peut être amenée à modifier certaines dispositions des présentes Conditions : les Conditions Générales applicables sont celles du jour de passsation de la commande par l'Acheteur.

1.2. La remise ou l'envoi d'une commande par l'Acheteur implique de sa part l'acceptation sans réserve des présentes Conditions et sa renonciation à l'application de tout ou partie de ses éventuelles conditions générales d'achat, ou autres conditions commerciales pouvant figurer dans ses documents commerciaux, notamment dans ses lettres ou bords de commande.

ARTICLE 2 – Ventes :

2.1. Les ventes sont réservées aux distributeurs professionnels. Par professionnel, il faut entendre toute personne physique ou morale qui, faisant habituellement des actes de commerce, est inscrite au Répertoire du Commerce et de l'Industrie monégasque ou son équivalent à l'étranger. L'Acheteur s'engage à fournir des informations exactes quant à son raison sociale ou son identité, adresse et autres données nécessaires et atteste de sa qualité de professionnel.

2.2. Les commandes peuvent être passées :

- par fax, au 00 377 92 05 99 88 ;
- par téléphone, au 00 377 93 10 11 22, du Lundi au Jeudi de 8h30 à 18h00 et le Vendredi de 8h30 à 17h00 ;
- par courrier à l'adresse suivante : 17 avenue Albert II à Monaco - 98000 MONACO ;
- par mail à contact@interplast.mc, ou
- à distance sur le Site Web d'INTERPLAST/FITF : www.interplast.mc ou sur les places de marché sur internet.

Tout bon de commande signé par l'Acheteur constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être émise en cause que dans les limites prévues dans les présentes Conditions. En ce qui concerne les commandes passées sur Internet, l'enregistrement de la commande est réputée réalisée lorsque l'Acheteur accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande.

Le bénéficiaire de la commande est personnel à l'Acheteur et ne peut être cédé sans l'accord express et par écrit de FITF MC.

Les commandes ne sont pas soumises à accusé de réception systématique (articles 7 et 17 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Économie numérique). Il ne sera envoyé qu'une requête précise de l'Acheteur dans une lettre recommandée électronique (article 19 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Économie numérique).

2.3. FITF MC se réserve le droit de refuser toute commande non conforme aux présentes conditions, ou tarif en vigueur à la date d'expédition ou à un éventuel marché convenu par écrit avec l'Acheteur.

2.4.1. Toute commande passée est considérée comme ferme et définitive, et ne peut être rétractée. Aucune annulation ou modification de commande ne peut intervenir passé le premier jour ouvrable de réception de la commande.

Il est fait exception à cette condition s'il s'agit des commandes passées à distance. L'annulation de la commande doit se faire par écrit ou tout support durable à l'adresse mail suivante serviceclient@interplast.mc dans un délai :

- de 7 jours francs à compter du jour de la réception des Marchandises, lorsque lesdites Marchandises ne sont pas faites sur mesure ; ou
 - de 7 jours francs à compter du jour de la commande des Marchandises, lorsque lesdites Marchandises sont faites sur mesure.
- Les Marchandises doivent être retournées, intactes et dans leur emballage d'origine, à l'adresse suivante Entrepôt FITF France (GSM1), 402 – avenue de la Gare – 38540 Grenay (article 10 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Économie numérique). FITF MC se réserve le droit de ne pas accepter le remboursement des Marchandises renvoyées, qui présenteraient tout signe d'utilisation, d'endommagement ou de modification ou qui ne seraient pas expédiées dans leur emballage d'origine.

2.4.2. En cas de reprise de marchandise certaines clauses restrictives sont applicables :

- sont exclus des reprises de stock les produits obsolètes ne figurant plus aux catalogues INTERPLAST/FITF ou au tarif général en vigueur,
- toute reprise de stock est soumise à une décote de 10% pendant la première année (date de facture) puis de minimum de 10% par année supplémentaire.

Les Marchandises demeurent sous la responsabilité de l'Acheteur jusqu'à leur réception par FITF MC.

Les frais directs de retour des Marchandises sont à la charge de l'Acheteur.

2.5. Sous réserve des articles 4, 6 et 8 ci-après, en aucun cas FITF MC ne peut être conduit à devoir racheter tout ou partie des Marchandises vendues notamment au motif que, postérieurement à la vente, le même type de Marchandises cesse d'être commercialisé par FITF MC ou fait l'objet d'évolutions techniques ou d'aspect.

2.6. Les prix tarifés présents sur tous les catalogues INTERPLAST/FITF sont établis en EURO HORS TAXES départ usine ou départ entrepôt.

FITF MC se réserve le droit, ce que l'Acheteur accepte, de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, les Marchandises déjà commandées étant toutefois facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la date d'expédition des Marchandises, sous réserve de la disponibilité des Marchandises et des dispositions de l'article 5.1 ci-après.

ARTICLE 3 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES – RGPD

FITF MC s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur, en application notamment du Règlement UE n. 2016/679, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel de ses clients.

3.1. Titulaire du Traitement

Le titulaire du traitement est la société FITF MC SAM Société Anonyme Monégasque, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 87502253 ayant son siège social au 17 avenue Albert II à Monaco (98000), tel. 00390444461000, email privacy@fitf.com.

3.2. Finalités du traitement

Nous collectons des données à caractère personnel dans le cadre de :

- Transactions commerciales entre votre entreprise et FITF MC pour l'achat de produits et /ou de services ;
- Gestion des commandes et du contrat entre votre entreprise et FITF MC y compris, de manière non exhaustive, pour la facturation, l'encaissement des paiements, l'installation, le service après-vente, le traitement des réclamations et des contentieux, la gestion de la clientèle, le recouvrement des impôts ;
- Relations commerciales et/ou de prospection ;
- Envoi de messages de nature promotionnelle et/ou commerciale sur les produits de FITF (actualité, opérations spéciales, nouveautés ou tendances du marché) et/ou invitation à des événements et/ou salons par e-mail, sms ou téléphone.

3.3. Données collectées

FITF traite les catégories de données suivantes :

- Données d'identification : Nom, prénom, identifiant SIREN, fonction, date et lieu de naissance ;
- Données de contact : adresse postale, email, numéro de téléphone et de portable ;
- Données économiques et financières : moyens de paiement, historique des paiements, références bancaires ;
- Données commerciales : produits et services détenus ou utilisés ; compte rendu d'intervention ; profils et suivi des offres commerciales.

Dans le cadre de la relation commerciale avec son client, ce dernier sera susceptible de recevoir de la part de FITF MC et s'il ne s'y est pas opposé, des lettres d'information ponctuelles (par email) et/ou des messages promotionnels et/ou de marketing (par email, sms ou téléphone) incluant des offres et informations et des offres sur les produits et/ou événements organisés par FITF MC.

A tout moment vous pouvez choisir de ne plus recevoir de communication marketing en nous le signalant par email à serviceclient@interplast.mc, en répondant directement à la communication reçue ou en actionnant la procédure de désabonnement indiquée sur le support de communication.

3.4. Base légale du traitement

Le traitement des données personnelles par FITF est justifié au regard de l'exécution du contrat avec le client et/ou par l'intérêt commercial légitime de FITF à traiter les données collectées

3.5. Modalités de traitement - Durée de conservation des données collectées

Les données sont traitées sur supports papier et numérique. Aucun traitement automatisé n'est mis en œuvre (ex : profilage). Elles ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus.

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans à compter de votre dernière activité lorsque vous êtes un client « actif ». Ces données sont ensuite archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire pour des raisons limitées et autorisées par la loi. Passé ce délai, elles seront supprimées.

3.6. Destinataires des données

Les données collectées sont à usage exclusif de FITF MC et/ou de ses prestataires et consultants pour les finalités indiquées au point 3.2. Dans ce cadre, les données pourront être communiquées aux consultants externes de FITF MC, à ses prestataires (sociétés de transport, d'expédition, marketing et informatique), institut de vente de FITF MC (agents commerciaux), réseaux commerciaux, organismes de contrôle.

Les données collectées ne sont pas transférées par la Société vers des pays hors Union Européenne.

3.7. Droits au regard de l'utilisation des données personnelles

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous bénéficiez également du droit à la portabilité de vos données et de la possibilité de demander des directives concernant l'utilisation de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un email à l'adresse privacy@fitf.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : FITF MC Service Marketing - RGPD, 17 avenue Albert II 98000 Monaco accompagné d'une copie d'un justificatif d'identité. Les demandes seront traitées dans un délai de 30 jours à compter de leur réception. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.

ARTICLE 4 – Livraison :

4.1. Elle s'effectue soit par la remise directe des Marchandises à l'Acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les usines de production de FITF MC, soit dans son centre logistique de Genyry. Sauf stipulation expresse différente, toute vente est ainsi réputée conclue «ex-plant» soit des usines de production, soit du centre logistique de Genyry. La mise à disposition et le transfert des risques interviennent dans l'usine de production pour FITF MC ou depuis le centre logistique. Même si les prix sont établis « franco », les Marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'Acheteur et cela même s'il n'est pas directement le destinataire. Toutes les opérations de transport, la souscription des polices d'assurances correspondantes, le règlement des éventuelles taxes de douane et la manutention sont à la charge de l'Acheteur, auquel il appartient de vérifier les Livraisons à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs, notamment en cas d'avarie, de perte ou de retard dans l'acheminement des Marchandises, et de prendre les réserves d'usage pour conserver ce recours.

L'Acheteur est réputé avoir vérifié, au moment de la Livraison, l'état apparent des Marchandises ainsi que leur nombre. Toute réclamation ou transporteur et/ou commissionnaire et/ou transitaire devra être concomitamment adressée à FITF MC et ce dans les 72 heures suivant la réception des Marchandises. À défaut, les constats réalisés et réserves prises ne lui seront pas opposables et FITF MC bénéficiera d'une présomption renforcée de Livraison conforme.

4.2. Les commandes passées en Livraison :

- Franco 500 € H.T. depuis notre centre logistique de Genyry et contenant des marchandises dont la longueur maximale est strictement inférieure ou égale à 2 mètres linéaires (tubes, gouttières, rouleaux, etc.) sont effectuées en France métropolitaine, hors Corse, D.O.M. T.O.M. et pays étrangers ;
- Franco 1500 € H.T. depuis notre centre logistique de Genyry et contenant des marchandises de toutes longueurs (tubes, gouttières, rouleaux, etc.) sont effectuées en France métropolitaine, hors Corse, D.O.M. T.O.M. et pays étrangers ;
- Supérieures à 500 € H.T. et inférieures à 1500 € H.T. depuis notre centre logistique de Genyry et contenant des marchandises dont les longueurs sont strictement supérieures à 2 mètres linéaires seront assujetties à une participation supplémentaire aux frais de port de 30 € H.T.

4.3. FITF MC se réserve le droit de procéder à des Livraisons partielles et aux facturations partielles correspondantes.

4.4. Les retards de Livraison ou les réclamations ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni la retenue des paiements arrivés à échéance, ni une application unilatérale de pénalités de retard.

4.5. Si, pour une raison indépendante de la volonté de FITF MC, l'Acheteur ne prend pas la Livraison des Marchandises au lieu et à la date convenue, les Marchandises seront stockées par FITF MC dans un lieu de son choix aux frais et risques de l'Acheteur, sans préjudice de l'obligation de l'Acheteur de procéder au paiement des échéances contractuelles comme si les Marchandises avaient été effectivement enlevées ou reçues.

4.6. Les dates de Livraison ne sont données qu'à titre indicatif et FITF MC ne peut être rendu responsable des retards liés au transport.

ARTICLE 5 – Réserve de propriété :

5.1. FITF MC se réserve la propriété des Marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et accessoires.

5.2. Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication des Marchandises non payées en quelques mains qu'elles soient ou de leur prix auprès des éventuels sous-acquéreurs.

5.3. Le transfert de propriété ne peut intervenir qu'après paiement intégral de l'ensemble de la Livraison effectuée, sans possibilité pour l'Acheteur de procéder à des divisions, notamment au prétexte de règlements fractionnés.

5.4. L'Acheteur s'engage à maintenir des Marchandises constamment identifiées, étant entendu qu'il est fait application de l'usage selon lequel les Marchandises les plus anciennement livrées sont les premières retirées de ses magasins, de telle sorte que les Marchandises existantes sont censées être celles, à due concurrence, les plus récemment reçues de FITF MC.

5.5. En cas de cessation de paiement de fait ou de droit, ou d'échéance impayée en tout ou partie, l'Acheteur s'interdit formellement de continuer à utiliser, à vendre ou à transformer les Marchandises dont la propriété est réservée au vendeur.

ARTICLE 6 – Facturation - Paiement - Taxes :

6.1. La facturation est établie par FITF MC à la date d'expédition des Marchandises aux conditions de prix en vigueur à cette date. Ces conditions de prix sont celles résultant du tarif FITF MC étant entendu que celui-ci est lui-même révisable à tout moment avec un préavis de 2 mois notwithstanding toute indication contraire des éventuelles conditions d'achat de l'Acheteur. Les prix figurant sur le catalogue sont à considérer hors taxes départ usine ou départ entrepôt. Les taxes sont facturées en sus au taux en vigueur au jour de la facturation.

6.2. Il appartient à l'Acheteur de vérifier à réception de chaque facture de FITF MC que les prix applicables correspondent bien au tarif en vigueur et aux conditions de l'éventuel marché convenu entre FITF MC et l'Acheteur, sans que l'Acheteur, qui renonce en tant que de besoin à tous droits et actions à ce titre, puisse formuler la moindre réclamation passé un délai de 30 jours suivant la date de la facturation concernée.

6.3. Les factures sont payables dans un délai maximum de 45 jours fin de mois par lettre de change relevée directe sur la banque indiquée par l'Acheteur à l'ouverture de son compte client.

6.4. FITF MC n'accorde aucun escompte pour paiement comptant.

6.5. Le montant des factures est toujours exigible à Monaco.

6.6. Le défaut de paiement à l'échéance, quel que soit le mode de règlement, entraîne, de plein droit et sans formalité, l'application, à compter de ladite échéance, d'une pénalité de retard égale au taux d'intérêt légal de Monaco majoré de dix points calculée au jour le jour. Le défaut d'acceptation d'un effet ou le non-paiement de l'effet envoyé à l'acceptation équivaut à un défaut de paiement. Une indemnité forfaitaire de 200 € par échéance de retard sera exigée dès le premier jour de retard pour frais de recouvrement.

6.7. En cas de défaut de paiement à l'échéance, FITF MC se réserve le droit d'annuler les commandes en cours, même acceptées ou de demander des garanties ou le paiement comptant et d'exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues même non échues.

6.8. Toute note de crédit de quelque nature que ce soit, émise par FITF MC, ne pourra faire l'objet d'un règlement qu'après le complet paiement des sommes échues non payées.

6.9. En aucun cas l'Acheteur ne pourra procéder à la compensation de tout ou partie des créances qu'il pourrait avoir sur FITF MC, quel qu'en soit l'objet, avec le prix des Marchandises mises à disposition.

6.10 Conformément à la loi française, L 541-10-9 du code de l'environnement, le cas échéant, la part du coût unitaire que FITF MC SAM supporte pour la gestion des déchets de PMCB, tel que facturé par l'éco-organisme auquel FITF MC SAM adhère, est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réfaction.

Les numéros d'identification officiels sont indiqués ci-dessous : Identifiant Unique (IDU) Ademe - DDS : FR218166_07ZHP ; Identifiant Unique (IDU) Ademe - PMCB : FR03504_04GDLR.

ARTICLE 7 – Garanties :

7.1. L'Acheteur est tenu de procéder, dès réception, à une vérification des Marchandises et toute réclamation, de quelque nature que ce soit, ne sera admise que si elle a d'abord été précédemment inscrite sur la lettre de voiture et confirmée dans les 72 heures suivant la date de Livraison (cf. Article 3.1.).

7.2. Les Marchandises peuvent être contractuellement garanties mais uniquement dans les limites et pour la période déterminée et fixée dans notre catalogue. Il est cet égard précisé que le point de départ de la période de garantie est la date de livraison au sens de l'Article 3 des présentes Conditions et que les garanties ne couvrent que le vice de fabrication provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans le cadre d'un usage conforme à leur destination des marchandises.

La garantie est ainsi exclue :

- en cas de défaut de paiement total ou partiel par l'Acheteur à la date du sinistre ;
- si la Marchandise n'a pas été utilisée selon sa destination et conformément aux prescriptions du fabricant ;
- si la Marchandise a fait l'objet d'une intervention par une personne autre que le fabricant ou son distributeur agréé ;
- si le fonctionnement défectueux est consécutif à un événement résultant d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit ou tout autre phénomène extérieur (incendie, effrondissement de terrain, tremblement de terre, etc.).

De même, la garantie ne pourra jamais être mise en œuvre dans le cas où les opérations élémentaires d'entretien ne seraient pas effectuées par l'Acheteur.

Au titre de sa garantie, FITF MC sau uniquement tenu au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses par ses services techniques, sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée par ailleurs. Le remplacement des pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la durée de garantie. Les frais de dépose, repos, évacuation, de port aller et retour sont exclus de la garantie.

FITF MC SAURAIT EN TOUT ETAT DE CAUSE VOIR SA RESPONSABILITE ENGAGEE AU TITRE D'UN QUELCONQUE PREJUDICE COMMERCIAL, IMMATERIEL OU D'UNE PERTE DE PROFIT. LES GARANTIES, QUELLES SOIENT LEGALES OU CONVENTIONNELLES, COUVRENT EXCLUSIVEMENT L'ECHANGE DES MARCHANDISES A EXCLUSION DES FRAIS DE TRANSPORT, EMBALLAGE, MONTAGE, DEMONTAGE ET TOUTS LES FRAIS ANNEES NOTAMMENT AU TITRE DES DOMMAGES A DES BIENS AUTRES QUE LES MARCHANDISES LIVREES QUI SONT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR. EN AUCUN CAS FITF MC N'ASSUMERA DES RESPONSABILITES PLUS ETENDUES QUE CELES DEFINIES AUX PRESENTES.

7.3. Tout transport, stockage, pose, installation, utilisation des Marchandises livrées, non conforme aux règles de l'art et aux spécifications associées aux Marchandises et toute réparation par l'Acheteur ou par un tiers sans autorisation préalable de FITF MC font perdre le bénéfice de la garantie.

ARTICLE 8 – Responsabilité :

8.1. FITF MC ne peut être tenu à indemnisation envers l'Acheteur au titre des dommages matériels ou indirects tels que manque à gagner, perte de revenus, perte de profits, troubles d'image, etc. . .

8.2. L'Acheteur renonce à tout droit et action contre FITF MC au titre des dommages visés à la clause 7.1 ci-dessus et garantit FITF MC contre toute action qui serait faite par un tiers directement contre à ce sujet.

8.3. FITF MC se réserve le droit de faire des changements sur son Site Web ainsi que dans sa politique de vente et lesdites Conditions générales à tout moment. Si l'une des conditions générales est jugée invalide, nulle ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette condition sera réputée divisible et n'affectera pas la validité et l'applicabilité des conditions restantes.

8.4. Mise à disposition des tourets :

Les tourets, mis à disposition de l'Acheteur par FITF MC dans le cadre de la vente de produits nécessitant ce type d'équipement, sont la propriété de l'intermédiaire de location (le Loueur) et sont soumis aux Conditions de mise à disposition des tourets de FITF MC qui sont disponibles sur simple demande à contact@interplast.mc. L'Acheteur s'engage expressément à les respecter et à prendre en charge l'ensemble des dommages en cas de préjudice ou perte du matériel mis à disposition.

ARTICLE 9 – Force majeure - Causes d'exonération :

9.1. En cas d'événement de force majeure ou de circonstances indépendantes de la volonté des parties (incendie, inondation, conflit du travail – soit chez FITF MC, soit chez ses fournisseurs – mobilisations, réquisition, embargo, manque de moyen de transport, manque général d'approvisionnement, etc. . .), faisant obstacle ou rendant déraisonnablement onéreuse l'exécution des obligations nées du contrat, les délais d'exécution de ces obligations sont prorogés de la durée desdits événements et devront être exécutés spontanément dès leur cessation. Pour bénéficier de cette prorogation, la partie qui souhaite invoquer un événement de force majeure doit ouvrir immédiatement, par écrit, l'autre partie de son intervention aussi bien que de sa cessation.

9.2. Si, par suite d'un événement de force majeure, l'exécution du contrat devient impossible dans un délai de 15 jours, chacune des parties a le droit de se décharger du contrat par simple notification écrite sans avoir à demander la résiliation à un tribunal.

ARTICLE 10 – Changement juridique :

En cas de changement de la situation juridique de l'Acheteur ou en cas de changement de son contrôle direct ou indirect, FITF MC se réserve le droit d'annuler les commandes en cours, même acceptées ou de demander des garanties ou le paiement comptant et d'exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues même non échues.

ARTICLE 11 – Propriété industrielle - Copyright :

11.1. INTERPLAST est une marque déposée, propriété de FITF MC et FITF est une marque déposée, propriété de FITF S.p.A. L'Acheteur ne peut, sans l'accord préalable écrit de FITF MC ou FITF S.p.A., créer, modifier ou supprimer la marque apposée sur les Marchandises livrées ou la documentation associée aux dites Marchandises, ni revendre lesdites Marchandises sous d'autres noms.

11.2. Les contenus du Site Web de INTERPLAST/FITF, de ses catalogues et de l'ensemble de ses supports de marque, soit la propriété exclusive de FITF MC et sont protégés par les lois internationales sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle et industrielle. Toutes les marques qui n'appartiennent pas à FITF MC ou FITF S.p.A. et qui apparaissent sur ce site sont la propriété de leurs propriétaires respectifs, qui peuvent ou non être affiliés, connectés ou parrainés par FITF MC ou FITF S.p.A.

11.3. Toute utilisation de la marque INTERPLAST et FITF, d'autres marques propriétés de FITF MC ou FITF S.p.A. ou du contenu du Site Web de INTERPLAST/FITF sur toute forme de support n'émanant pas de FITF MC ou FITF S.p.A. T doit faire l'objet d'un accord préalable écrit par FITF MC ou FITF S.p.A.

ARTICLE 12 – Droit applicable et compétence :

12.1. LE CONTRAT EST RÉGI PAR LE DROIT MONÉGASQUE (article 68 de la loi n°1.448 du 28/06/2017 relative au droit international privé ; article 4 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Économie numérique).

12.2. Tout litige auquel pourra donner lieu l'interprétation ou l'exécution du contrat ou qui en sera la suite ou la conséquence, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera du ressort EXCLUSIVE du tribunal de Première Instance de Monaco par l'effet des présentes Conditions Générales (article 8 de la loi n°1.448 du 28/06/2017 relative au droit international privé ; article 4 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Économie numérique).

ARTICLE 13 – Spécifications techniques :

13.1. Les caractéristiques visuelles et techniques (dimensions, poids, etc. . .) mentionnées dans le présent catalogue n'ont qu'une valeur indicative.

Elles sont susceptibles de modifications permanentes et sans préavis.

13.2. Les normes sont également en perpétuelle évolution et FITF MC ne saurait être tenu pour responsable d'une non-conformité réglementaire résultant d'un changement de nomenclature postérieur à la passsation de la commande par le Client.

ARTICLE 14 – Non-renonciation – Clause salvatrice :

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes Conditions Générales ne saurait être interprété, pour l'avenir, comme une renonciation à l'obligation en cause.

Si l'une ou plusieurs dispositions des Conditions Générales s'avèrent privées d'effet, cette circonstance n'affectera en rien la validité des autres dispositions des Conditions Générales. Il en sera de même dans l'hypothèse où les présentes Conditions Générales comporteraient des lacunes.

La clause devant être supprimée ou qui est manquante, sera remplacée par une disposition juridiquement valable et conforme à l'objet des Conditions Générales de Vente.

MONACO, Mise à jour du 16/01/2023.

Nom, signature et cachet de l'entreprise avec mention "Lu et approuvé"

découvrez nos gammes bâtiment et piscine

FITT BUILDING SOLUTIONS

Plus de 5.000 références pour les professionnels du bâtiment, des négoce, et des grandes surfaces de bricolage.

ÉVACUATION SANITAIRE
COLLES ET ÉTANCHÉITÉ
PLOMBERIE BRANCHEMENT
GOUTTIÈRES VENTILATION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
TRAVAUX PUBLICS



Consultez notre
catalogue Bâtiment



FITT POOL & SPA SOLUTIONS

1.500 références pour les professionnels de la piscine.

PISCINES BOIS
COUVERTURES
LINERS ET MEMBRANES
POMPES ET FILTRATION
NAGES À CONTRE-COURANT ET BALNÉO
COFFRETS ÉLECTRIQUES
PIÈCES À SCELLER
TRAITEMENT ET ENTRETIEN
POMPES À CHALEUR
PISCINES PUBLIQUES
PLOMBERIE
TUYAUX ET TUBES
COLLES ET ÉTANCHÉITÉ
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



Consultez notre
catalogue Piscine





FITT BUILDING SOLUTIONS

FITT MC est la filiale monégasque du groupe industriel FITT Spa. Experte dans la fabrication et la distribution de tubes et de raccords plastique pour l'adduction et l'évacuation des eaux, FITT MC a développé des gammes de produits pour répondre aux besoins des professionnels du bâtiment, des travaux publics, de la piscine, des grandes surfaces de bricolage et de l'industrie.

Pour plus d'informations :

FITT MC SAM
17 Avenue Albert II
98000 Monaco
Tel. +377 93 101 122

FITT® is a registered trademark of FITT S.p.A.

